

Projet de recherche TAPAJ (phases 1 et 2):

L'emploi à bas seuil comme levier d'intervention pour réduire les méfaits liés à l'usage de substances psychoactives (SPA) et favoriser la santé globale des jeunes en situation de précarité sociale : comprendre et agir (« Projet TAPAJ »)

Emploi à bas seuil, usage de substances psychoactives (SPA) et troubles mentaux concomitants : comprendre l'évolution de jeunes en situation de précarité sociale sur 12 mois (TAPAJ, phase 2)

Synthèse des résultats préliminaires, 2019-2020

Production de l'Institut universitaire sur les dépendances du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

Projet de recherche TAPAJ (phase 1 et 2): L'emploi à bas seuil comme levier d'intervention pour réduire les méfaits liés à l'usage de substances psychoactives (SPA) et favoriser la santé globale des jeunes en situation de précarité sociale : comprendre et agir. Emploi à bas seuil, usage de substances psychoactives (SPA) et troubles mentaux concomitants : comprendre l'évolution de jeunes en situation de précarité sociale sur 12 mois (TAPAJ, phase 2). Synthèse des résultats préliminaires, 2019-2020 est une production de l'Institut universitaire sur les dépendances (IUD) du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.

950 rue de Louvain est
Montréal (Québec) H2M 2E8
514 385-1232
ciuss-centresudmtl.gouv.qc.ca

Crédits auteurs et collaborateurs

Recherche et rédaction

Professionnel·les et auxiliaires de recherche (Université de Sherbrooke) : Aïda Sbih, Ana Cecilia Villela Guilhon, Elise Cournoyer Lemaire, Elke Hearson, Juliette Lanza, Laura Désilets, Thomas Haig, Vincent Wagner.

Coordination

Thomas Haig, PhD, Université de Sherbrooke

Direction

Chercheuse principale : Karine Bertrand, PhD, professeure, Département de santé communautaire, Faculté de médecine et des sciences de la santé et titulaire de la Chaire de recherche du Canada en genre et l'intervention en dépendance, Université de Sherbrooke

Co-chercheurs réguliers : Jorge Flores-Aranda (IUD), Mathieu Goyette (UdeS), David-Martin Milot (UdeS/DSP de Montérégie, Joël Tremblay (UQTR).

Chercheurs collaborateurs /praticiens-chercheurs : Maude Pellerin (Spectre de Rue, Montréal), Jean-Hugues Morales (TAPAJ-France, Bordeaux), Jean-Michel Delile (TAPAJ / Comité d'Étude et d'Information sur la Drogue (CEID), Bordeaux), Shane Knight (pair-chercheur).

© Institut universitaire sur les dépendances, 2020

La reproduction totale ou partielle de ce document est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Pour citer ce document

Projet de recherche TAPAJ (phases 1 et 2). L'emploi à bas seuil comme levier d'intervention pour réduire les méfaits liés à l'usage de substances psychoactives (SPA) et favoriser la santé globale des jeunes en situation de précarité sociale : comprendre et agir. Synthèse des résultats préliminaires, 2019-2020.
Rapport rédigé par K. Bertrand et al. Montréal, Qc : IUD; 2020. 56 p.

Notes

Dans ce document, bien que le masculin générique puisse être employé parfois pour désigner aussi bien les femmes que les hommes dans le but d'alléger le texte, la rédaction épiciène est utilisée dans la mesure du possible.

TABLE DES MATIÈRES

1	LE PROJET DE RECHERCHE TAPAJ EN BREF	1
1.1	Contexte.....	1
1.2	Objectifs	2
1.2.1	TAPAJ – Phase 1	2
1.2.1.1	Objectifs généraux	2
1.2.1.2	Objectifs spécifiques.....	2
1.2.1.2.1	Volet quantitatif.....	2
1.2.1.2.2	Volet qualitatif	3
1.2.2	TAPAJ – Phase 2	3
1.2.2.1	Objectifs généraux	3
1.2.2.2	Objectifs spécifiques	4
1.2.2.2.1	Volet quantitatif.....	4
1.2.2.2.2	Volet qualitatif	4
2	SYNTHESE PRÉLIMINAIRE : L’EMPLOI À BAS SEUIL COMME LEVIER D’INTERVENTION POUR RÉDUIRE LES MÉFAITS LIÉS À L’USAGE DE SUBSTANCES PSYCHOACTIVES ET FAVORISER LA SANTÉ GLOBALE DES JEUNES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ SOCIALE : COMPRENDRE ET AGIR (TAPAJ, PHASES 1 ET 2) – VOLET QUANTITATIF.....	5
2.1	Objectifs	5
2.2	Bref rappel de la méthode.....	5
2.2.1	Déroulement et recrutement	6
2.2.2	Outils de collecte	6
2.2.3	Analyses réalisées	7
2.3	Résultats : faits saillants.....	7
2.3.1	Portrait de l’échantillon	7

2.3.2	Profil de consommation de substances psychoactives	12
2.4	Conclusion.....	14
2.5	Bibliographie.....	16
3	SYNTHÈSE PRÉLIMINAIRE : L'EXPÉRIENCE DU TRAVAIL À BAS SEUIL D'EXIGENCE DANS LES TRAJECTOIRES DE TRAVAIL DES JEUNES EN PRÉCARITÉ SOCIALE ET LES LIENS AVEC LES TRAJECTOIRES DE CONSOMMATION DE SUBSTANCES PSYCHOACTIVES.....	17
3.1	Objectifs.....	17
3.1.1	Objectifs spécifiques.....	17
3.2	Bref rappel de la méthode.....	18
3.3	Résultats : faits saillants.....	18
3.3.1	Description de l'échantillon.....	18
3.3.2	La signification du travail.....	19
3.3.2.1	La définition subjective du travail : qu'est-ce qu'un travail pour les jeunes?.....	19
3.3.2.2	L'articulation entre travail et mode de vie	20
3.3.2.3	Les relations sociales au travail.....	21
3.3.3	Trajectoires de travail.....	23
3.3.3.1	Premières expériences de travail.....	23
3.3.3.2	Accès au marché du travail.....	23
3.3.3.3	Maintien et départ du travail.....	23
3.3.3.4	La consommation de SPA et le travail.....	24
3.3.4	L'insertion du travail à bas-seuil d'exigence dans la trajectoire de travail des jeunes en précarité sociale.....	25
3.3.4.1	À quel moment les jeunes cherchent TAPAJ?.....	25
3.3.4.2	Pourquoi les jeunes fréquentent TAPAJ?	25
3.3.4.2.1	L'apport matériel	26

3.3.4.2.2	Le bas seuil d'exigence.....	26
3.3.4.2.3	L'importance de la qualité des liens développés avec les intervenants et les jeunes.....	27
3.3.4.2.4	Effets perçus et démarches pour améliorer les conditions de vie.....	27
3.4	Conclusion.....	28
3.4.1	Recommandations.....	29
3.4.1.1	Proposer une offre d'activités diversifiées et accessibles.....	29
3.4.1.2	Rejoindre ceux qui en ont le plus besoin.....	30
3.4.1.3	Fortifier les liens au long cours avec les jeunes.....	30
3.4.1.4	Articulation des réseaux.....	31
4	SYNTHÈSE PRÉLIMINAIRE : PROJET DE RECHERCHE POSTDOCTORAL « INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE, CONDUITES ADDICTIVES ET TEMPORALITÉS : PERSPECTIVES DE JEUNES ADULTES IMPLIQUÉS AU SEIN D'UN DISPOSITIF D'EMPLOI À BAS SEUIL A MONTRÉAL ».....	32
4.1	Objectifs.....	32
4.2	Bref rappel de la méthode.....	33
4.2.1	Déroulement et échantillonnage.....	33
4.2.2	Outils de collecte.....	33
4.2.3	Analyses réalisées.....	34
4.3	Résultats : faits saillants.....	34
4.3.1	Portrait de l'échantillon.....	34
4.3.2	Profil de consommation de substances psychoactives.....	36
4.3.3	Perspectives temporelles.....	38
4.4	Conclusion.....	39
4.4.1	Recommandations.....	41

5	SYNTHÈSE PRÉLIMINAIRE : PANEL DES JEUNES	43
5.1	Contexte.....	43
5.2	Bref rappel de la méthode.....	43
5.3	Résultats : faits saillants.....	44
5.3.1	Portrait de l'échantillon	44
5.3.2	Retombées pour la recherche	45
5.3.3	Projet photo.....	46
5.3.4	Activités scientifiques	47
5.3.5	Processus d'embauche de l'artiste	48
5.3.5.1	Étape du lancement de l'appel d'offre	48
5.3.5.2	Étape de l'analyse des candidatures.....	48
5.3.5.3	Étape des entrevues	48
5.3.5.4	Étape finale	48
5.3.5.5	Consensus et prise de décision	49
5.3.6	Recommandations des jeunes panelistes au programme TAPAJ.....	49
5.4	Conclusion.....	49
6	SYNTHÈSE PRÉLIMINAIRE : VOLET PARTICIPATIF – RENCONTRES AVEC LE PAIR CHERCHEUR	50
6.1	Cadre général.....	50
6.2	Déroulement des rencontres.....	50
6.3	Conclusion.....	52
7	SYNTHÈSE PRÉLIMINAIRE : ENTREVUES INDIVIDUELLES AVEC LES ACTEURS CLÉS – PHASE 1 : TAPAJ.....	53
7.1	Objectif.....	53
7.2	Bref rappel de la méthode.....	53

7.2.1	Profil des participants	53
7.3	Résultats : faits saillants.....	54
7.3.1	Les effets positifs et négatifs du programme TAPAJ chez... ..	54
7.3.2	Les facilitateurs à sa mise-en-œuvre	55
7.3.3	Les obstacles à sa mise-en-œuvre	55
7.3.4	Les enjeux de collaboration	55
7.4	Conclusion.....	56
7.4.1	Recommandations	56

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2. 1 - Portrait sociodémographique de l'échantillon – volet quantitatif	8
Tableau 2. 2 - Niveau de risque lié à l'usage de substances psychoactives (ASSIST).....	12
Tableau 3. 1 - Comparaison « travail au sens large » et « travail dans le cadre de TAPAJ »	22
Tableau 4. 1 - Caractéristiques sociodémographiques de l'échantillon – volet qualitatif.....	35
Tableau 4. 2 - Niveau de risque lié à l'usage de substances psychoactives (ASSIST).....	37
Tableau 4. 3 - Perspectives temporelles (ZTPI).....	39
Tableau 5. 1 - Source de revenu principal.....	44

LISTE DES FIGURES

Figure 5. 1 - Conditions de logement.....	45
---	----

1 LE PROJET DE RECHERCHE TAPAJ EN BREF

1.1 Contexte

Plusieurs acteurs terrain œuvrant auprès des usagers de substances psychoactives (SPA) soulignent la nécessité de mettre en œuvre des actions en « réduction des risques » pour les jeunes vulnérables et peu rejoints par les offres de services actuelles. Il fait consensus qu'il faut développer de nouvelles approches de réduction des méfaits qui soient basées sur une approche globale de santé pour mieux répondre à la complexité des besoins de cette population souvent aux prises avec des problèmes sociaux complexes et de la consommation problématique de SPA. Différentes études ont démontré l'importance de l'insertion sociale et notamment l'accès à l'emploi pour améliorer divers aspects de la santé de personnes en situation de précarité sociale, prévenir l'aggravation de trajectoires de consommation de SPA, réduire les méfaits associés et favoriser l'engagement dans un processus de rétablissement.

Le programme TAPAJ (Travail alternatif payé à la journée) permet à des organismes communautaires à Montréal et en France de rejoindre des jeunes en situation de grande précarité par le biais d'une approche de réduction des méfaits novatrice axée sur le travail à bas-seuil. Le modèle d'intervention de TAPAJ pourrait être transférable dans divers milieux québécois œuvrant auprès d'une clientèle similaire. Toutefois, aucune étude évaluative sur les effets de l'intervention TAPAJ n'a encore été menée. À la suite d'une évaluation d'implantation préliminaire de TAPAJ menée à Montréal et à Bordeaux en 2015, un projet pilote financé par la Chaire de recherche en toxicomanie (2018-2019) a permis de développer le modèle logique du programme et a mené à l'identification des indicateurs de réussite du programme. À partir de cette base, le financement du projet de recherche TAPAJ (phases 1 et 2) permet de mener l'étude évaluative afin de comprendre les effets du programme, contribuer à son amélioration continue et examiner son applicabilité plus large dans le contexte québécois.

1.2 Objectifs

1.2.1 TAPAJ – Phase 1

1.2.1.1 Objectifs généraux

Les objectifs généraux du projet sont de mieux comprendre chez des jeunes usagers de drogues en situation de précarité sociale, inscrits dans un programme de réduction des méfaits basé sur le travail à bas seuil (TAPAJ) : a) les liens entre l'évolution des trajectoires d'usage d'alcool et/ou de drogue et des conduites à risque associées, relationnelles et de travail; et b) l'influence de l'implication dans le programme TAPAJ sur l'usage de SPA, sur les conduites à risque associées et sur la santé globale, incluant ses dimensions physiques, psychologiques et sociales.

1.2.1.2 Objectifs spécifiques

1.2.1.2.1 Volet quantitatif

Les objectifs spécifiques du volet de recherche quantitative du projet sont les suivants :

- I. Identifier les profils de consommation de SPA lors de l'inscription des jeunes dans le programme TAPAJ, selon le niveau de gravité et selon le(s) type(s) de psychotropes consommé(s) régulièrement, et les caractériser selon les problèmes de santé mentale concomitants, les conduites de consommation risque pour la santé, les indicateurs liés à l'emploi (ex. nombre de jours travaillés dans le mois, implication dans des activités lucratives criminelles) et les variables sociodémographiques (âge, sexe);
- II. Examiner de manière prospective (aux suivis de 3 et de 6 mois) l'évolution des indicateurs liés à l'emploi, des trajectoires de consommation de psychotropes et des conduites à risque associées, et examiner l'influence de i) l'implication dans le programme (intensité, longueur) et ii) des indicateurs d'emploi sur les trajectoires de consommation de SPA et les autres indicateurs de santé globale. Compte tenu que les programmes à bas seuil basés sur l'emploi pour des usagers actifs de drogues en situation de précarité sont très peu étudiés, aucune hypothèse n'est formulée. Tout de même, il est attendu qu'une plus grande implication dans le programme TAPAJ ainsi qu'un plus grand engagement en emploi (ex. : nombre de jours travaillés dans le dernier mois) soient associés à une amélioration des indicateurs liés à la santé globale et une diminution de la sévérité de la consommation.

1.2.1.2.2 Volet qualitatif

Les objectifs spécifiques du volet de recherche qualitative exploratoire sont les suivants :

- I. Comprendre de manière rétrospective (à partir de l'expérience des jeunes inscrits dans TAPAJ) les liens entrent : a) les trajectoires relationnelles (incluant les réseaux formels et informels); b) les trajectoires de travail (incluant les activités lucratives légales et illégales); et c) les trajectoires addictives et les conduites de consommation à risque associées;
- II. Comprendre l'expérience du programme TAPAJ telle qu'elle est vécue par les jeunes *tapajeurs* et ses possibles effets, positifs et négatifs;
- III. Acquérir une meilleure connaissance de l'expérience subjective au temps et de son évolution chez les jeunes inscrits dans le programme TAPAJ, en lien avec les trajectoires addictives et d'insertion socioprofessionnelle et en lien avec l'expérience au sein du programme¹;
- IV. Comprendre les possibles effets, positifs et négatifs du programme TAPAJ, à partir de l'expérience des intervenants et collaborateurs impliqués dans TAPAJ (intervenants du programme TAPAJ, partenaires des milieux de l'emploi, acteurs provenant de milieux communautaires et d'organismes du domaine de la santé et des services sociaux), ainsi que les facilitateurs et les obstacles à sa mise-en-œuvre, incluant les enjeux de collaboration ayant été vécus entre les différents acteurs-clés du projet.

1.2.2 TAPAJ – Phase 2

1.2.2.1 Objectifs généraux

Ce projet, basé sur un devis mixte et une approche de recherche évaluative et participative, comporte deux objectifs généraux.

Le premier objectif général de ce projet est de comprendre l'influence d'un programme de réduction des méfaits basé sur le travail à bas seuil (TAPAJ) chez des jeunes usagers de drogues de 16 à 30 ans en situation de précarité sociale au cours des 12 mois suivant leur implication dans le programme en vue de guider l'amélioration des pratiques de réduction de méfaits auprès de ceux-ci, tenant compte de leur santé globale et de leurs besoins en santé mentale.

Le deuxième objectif général de ce projet est d'examiner l'applicabilité du programme TAPAJ dans divers milieux d'intervention à travers le Québec qui offrent des programmes de réduction des méfaits à des jeunes usagers de SPA en précarité sociale.

1.2.2.2 Objectifs spécifiques

1.2.2.2.1 Volet quantitatif

Le volet quantitatif, basé sur une étude de cohorte avec des suivis longitudinaux (0, 3, 6, 9 et 12 mois), vise à répondre aux objectifs spécifiques suivants :

- I. Comprendre comment l'implication dans un programme d'emploi à bas seuil (TAPAJ) et les différentes autres implications de travail peuvent favoriser la santé globale de jeunes en situation de précarité sociale sur une période de 12 mois;
 - i. Plus spécifiquement, de manière prospective, aux suivis de 3, 6, 9 et 12 mois, il est visé examiner l'évolution des indicateurs liés à l'emploi, les trajectoires de consommation de psychotropes et des conduites à risque associées ainsi que des symptômes de détresse psychologique, et examiner l'influence de i) l'implication dans le programme (intensité, longueur) et ii) des indicateurs d'emploi sur les trajectoires de SPA et les autres indicateurs de santé globale.
- II. Décrire les trajectoires d'utilisation de services des jeunes *tapajeurs* sur 12 mois et comprendre comment l'implication dans un programme d'emploi à bas seuil (TAPAJ) et les différentes autres implications de travail influencent l'accès aux services axés sur les besoins des jeunes sur les plans du logement, de la santé mentale et de la toxicomanie;
- III. Décrire le profil de santé mentale des jeunes *tapajeurs* sur le plan de la prévalence des troubles mentaux et comprendre l'évolution des symptômes de détresse psychologique sur une période de 12 mois.

1.2.2.2.2 Volet qualitatif

Dans le contexte où TAPAJ-Québec vient d'être créé en collaboration avec TAPAJ-France qui a déployé TAPAJ sur 18 sites en France, le volet qualitatif descriptif exploratoire vise à :

- IV. Examiner l'applicabilité du programme TAPAJ à diverses autres régions du Québec, selon la perspective des acteurs-clé concernés, soit les gestionnaires orientant les pratiques de réduction des méfaits ciblant les jeunes en précarité sociale.

2 SYNTHÈSE PRÉLIMINAIRE : L'EMPLOI À BAS SEUIL COMME LEVIER D'INTERVENTION POUR RÉDUIRE LES MÉFAITS LIÉS À L'USAGE DE SUBSTANCES PSYCHOACTIVES ET FAVORISER LA SANTÉ GLOBALE DES JEUNES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ SOCIALE : COMPRENDRE ET AGIR (TAPAJ, PHASES 1 ET 2) – VOLET QUANTITATIF

Bertrand, K., Leanza, J., Hearson, E., Flores-Aranda, J., Goyette, M., Milot, D.-M., Tremblay, J.

2.1 Objectifs

Le but de ce projet est de comprendre l'influence d'un programme de réduction des méfaits basé sur le travail à bas seuil (TAPAJ) ainsi que l'implication dans un emploi de manière plus générale et autres) chez des jeunes usagers de drogues de 16 à 30 ans en situation de précarité sociale en vue de guider l'amélioration des pratiques de réduction de méfaits auprès de ceux-ci. Le volet quantitatif vise notamment l'objectif spécifique suivant : Identifier les profils de consommation de SPA des jeunes dans le programme TAPAJ, selon le niveau de gravité et selon le(s) type(s) de psychotropes consommé(s) régulièrement, et les caractériser selon les problèmes de santé mentale concomitants, les conduites de consommation, risque pour la santé, les indicateurs liés à l'emploi et les variables sociodémographiques.

Ce rapport présente des données préliminaires sur le portrait sociodémographique et sur le profil d'usage de la consommation de SPA chez l'ensemble des jeunes participants de l'étude, alors que la collecte de données se poursuit. Des objectifs liés aux suivis longitudinaux de cette cohorte de jeunes seront présentés ultérieurement.

2.2 Bref rappel de la méthode

Le projet proposé repose sur un devis évaluatif basé sur des méthodes mixtes (qualitatif et quantitatif) et sur une approche participative de type empowerment (Fetterman, 2014; Wandersman et coll., 2005). Plus précisément, le volet quantitatif repose sur une étude de trajectoire des *tapajeurs* avec des suivis à 0, 3, 6, 9 et 12 mois.

2.2.1 Déroutement et recrutement

La collecte de données associée à ce travail de recherche a débuté en juin 2019 et est toujours en cours. Le projet a été réalisé en deux phases. La deuxième phase implique l'ajout de deux temps de suivis auprès de la cohorte pour un total de 12 mois de collecte de données, ainsi que l'élargissement des critères d'éligibilité. Pour assurer le recrutement, des agents de recherche se sont rendus dans les locaux de Spectre de Rue (offrant le programme TAPAJ) et de Dans la Rue, deux ressources communautaires situées au centre-ville de Montréal. Un horaire de présence régulière des agents de recherche dans les lieux de travail des intervenants de TAPAJ et de Dans la Rue a été établi en consultation avec l'organisme. Pour constituer l'échantillon, plusieurs critères d'inclusion ont été retenus. Les participants devaient : 1) être âgés entre 16 et 30 ans ; 2) comprendre le français ou l'anglais 3.1) être inscrits dans le programme TAPAJ de Spectre de Rue à Montréal et avoir eu un contact avec TAPAJ (plateau de travail à la journée du volet 1 ou contrat de travail du volet) au cours du dernier mois OU avoir fréquenté un autre organisme de réduction des méfaits à Montréal (ex. Dans la Rue; Le Sac à dos; Dîner St-Louis; Cactus; Dopamine, etc.) au cours du dernier mois et 4) être en mesure de fournir un consentement éclairé. Tous les jeunes étaient sollicités pour pouvoir leur apporter davantage d'informations, confirmer leur intérêt et leur consentement, et planifier leur participation. À la fin de l'entrevue, les participants recevaient 20 dollars canadiens en tant que compensation financière pour le temps accordé à la recherche.

2.2.2 Outils de collecte

La collecte de données du volet quantitatif est réalisée par le biais d'entrevues individuelles menées par un assistant de recherche d'une durée de 90 à 120 minutes au cours desquelles un questionnaire est administré. Cette collecte de données se réalise en cinq temps : T0 (suite à une exposition au programme TAPAJ dans le dernier mois ou suite à la fréquentation d'un organisme de réduction des méfaits), T1 (suivi à 3 mois), T2 (suivi à 6 mois), T3 (suivi à 9 mois) et T4 (suivi à 12 mois). Les questionnaires administrés au T0 serviront à documenter les profils de consommation de SPA des jeunes *tapajeurs*, selon le niveau de gravité et selon le(s) type(s) de psychotropes consommé(s) régulièrement, et les indicateurs liés à l'emploi et à la santé globale, permettant ainsi de répondre à l'objectif spécifique 1. Les questionnaires de suivi administrés au T1 et au T2 permettront de documenter l'évolution des indicateurs liés à l'emploi et leur influence sur l'implication au programme, sur la trajectoire de consommation et sur d'autres indicateurs liés à la santé globale afin de répondre à l'objectif spécifique 2. Les questionnaires de suivi administrés au T3 permettront de documenter plus spécifiquement l'aspect de la santé mentale des participants afin de répondre à l'objectif spécifique 5. Finalement, les questionnaires de suivi administrés au T4 permettront de décrire les trajectoires d'utilisation de services des jeunes afin de répondre à l'objectif spécifique 4.

2.2.3 Analyses réalisées

Toutes les entrevues ont été codifiées dans un fichier SPSS. Certaines informations (données sociodémographiques, profil de consommation de substances psychoactives) des entrevues T0 ont fait l'objet d'une analyse statistique descriptive.

2.3 Résultats : faits saillants

2.3.1 Portrait de l'échantillon

L'échantillon comporte 82 participants, dont 62 participants qui ont participé au programme TAPAJ. Le Tableau 2.1 présente les différentes caractéristiques sociodémographiques des participants. L'âge moyen est de 25 ans ($ET = 2$). Au total, 79,3% des participants sont de sexe masculin ($n = 65$). Trois participants de l'échantillon ont indiqué se définir par le genre non binaire et quatre autres participants se définissent par un autre genre. 24 participants, soit un peu plus que le quart (29,6%) font partie de la communauté LGBTQ+. Plus de la moitié des participants ($n = 42$; 51,2%) ont été sous la protection de la jeunesse au cours de leur vie. Un peu moins de la moitié des jeunes ont un niveau d'études inférieur au secondaire ($n = 40$; 48,8%). La principale source de revenus est pour la plupart d'entre eux d'origine légale, mais pour cinq (6,2%) individus elle provient de sources illégales (le vol/recel/la fraude, la vente de drogues, le travail du sexe).

Tableau 2. 1 - Portrait sociodémographique de l'échantillon – volet quantitatif

Variable	<i>M</i>	<i>ET</i>	Min	Max
Âge ¹ (ans)	25	2	19	31

Variables	<i>n</i> (/82)	%
Sexe à la naissance		
Masculin	65	79,3
Féminin	17	20,7
Genre		
Homme	61	74,4
Femme	14	17,1
Non-Binaire	3	3,6
Gender Fluid	1	1,2
Agenre	1	1,2
Autre	2	2,4
Orientation sexuelle		
Hétérosexuel.le	61	74,4
Homosexuel.le	4	4,8
Bisexuel.le	7	8,3
Pansexuel.le	6	7,3
Autres	4	4,8

Variables	<i>n</i>	<i>%</i>
	<i>(/82)</i>	
Origine		
Né.e au Canada	71	86,6
Né.e hors Canada	11	13,4
Statut marital		
Célibataire	62	75,6
En couple	18	22
Conjoint de fait	1	1,2
Séparé/divorcé	1	1,2
Enfants ²		
Oui	10	12,3
Non	71	87,7
Protection de la jeunesse au cours de la vie		
Oui	42	51,2
Non	40	48,8
Niveau d'éducation		
École primaire terminée	5	6,1
Quelques années d'études secondaires	35	42,7
Test d'équivalence d'études secondaires (TENS)/AES	2	2,4
Études secondaires terminées (DES)	16	19,5
Diplômes d'études professionnelles (DEP)	6	7,3
Attestation d'étude collégiale (AEC)	1	1,2
Quelques années CÉGEP/Collège/École de métiers	5	6,1
CÉGEP/Collège/École de métiers terminés (DEC)	4	4,9
Quelques cours ou années d'études universitaires	3	3,7
Études universitaires terminées	2	2,4

Variables		<i>n</i>	<i>%</i>
		<i>(/82)</i>	
Autres		3	3,7
Revenu du dernier mois ¹	1478,5 1752,4		
Principale source de revenus (trois derniers mois) ¹			
TAPAJ Volet 1		4	4,9
Aide sociale		43	53,1
Chômage		1	1,2
Prêts et bourses du gouvernement		2	2,5
Autres sources de revenus gouvernementales		1	1,2
Travail occasionnel ou jobines (excluant TAPAJ)		3	3,7
Emploi à temps partiel		5	6,2
Emploi à temps plein		11	13,6
Soutien de la famille		2	2,5
Soutien d'amis		1	1,2
Vente de biens personnels		2	2,5
Vol/recel/fraude		2	2,5
Travail du sexe		1	1,2
Vente de drogue		2	2,5
Autres		1	1,2
Principal lieu de résidence (trois derniers mois) ¹			
Propre appartement/maison		27	33,8
Appartement supervisé/logement communautaire		7	8,8
Coopérative d'habitation ou HLM		1	1,3
Résidence des parents		7	8,8
Résidence d'un autre membre de la famille		2	2,5
Résidence d'un.e ami.e		3	3,8

Variables	<i>n</i>	<i>%</i>
	<i>(/82)</i>	
Résidence d'un.e partenaire sexuel.le ou conjoint.e	2	2,5
Refuge	13	16,3
Centre de réadaptation/désintoxication	1	1,3
Hébergement moyen/long terme	4	5
Dans la rue	5	6,3
Prison/pénitencier	3	3,8
Établissement psychiatrique	2	2,5
Maison de transition -excluants services correctionnels	1	1,3
Autres	2	2,5
Première implication dans TAPAJ ³		
Trois derniers mois	17	27,4
Plus de trois mois à six mois	3	4,8
Plus de 6 mois à un an	5	8,1
Plus d'un an à deux ans	10	16,1
Plus de deux ans à cinq ans	17	27,4
Plus de cinq ans	10	16,1

Note: ¹ n=80; ² n=81; ³n=62

2.3.2 Profil de consommation de substances psychoactives

En lien avec le niveau de risque relatif à la santé physique, mentale ou au fonctionnement social des individus, associé à l'usage de différentes substances psychoactives, on constate qu'un risque important concerne avant tout la consommation d'alcool (14,6%, $n = 12$). Parmi les autres catégories de substances auxquelles sont associées un niveau de risque important, on peut citer que cela concerne les participants consommant du tabac (11%, $n = 9$), du cannabis (9,9%, $n = 8$). On note également la présence d'un niveau de risque modéré chez plus de la moitié de l'échantillon suivi concernant les usages de tabac (74,4%, $n = 61$) et de cannabis (58%, $n = 47$). Puis, il y a également présence d'un certain niveau de risque modéré pour les usagers d'amphétamines (33,3%, $n = 27$), de cocaïne (25,9%, $n = 21$), d'autres drogues (25,6%, $n=21$) et d'alcool (20,7%, $n = 17$). L'ensemble des données relatives aux consommations de substances psychoactives sont rapportées dans le Tableau 2.2.

Tableau 2. 2 - Niveau de risque lié à l'usage de substances psychoactives (ASSIST)

Variabes	<i>n</i> <i>(/82)</i>	%
Tabac		
Faible risque	12	14,6
Risque modéré	61	74,4
Risque important	9	11,0
Alcool		
Faible risque	53	64,6
Risque modéré	17	20,7
Risque important	12	14,6
Cannabis ⁴		
Faible risque	26	32,1
Risque modéré	47	58,0
Risque important	8	9,9

Variables	n (/82)	%
Cocaïne⁴		
Faible risque	54	66,7
Risque modéré	21	25,9
Risque important	6	7,4
Amphétamine⁴		
Faible risque	44	54,3
Risque modéré	27	33,3
Risque important	10	2,3
Solvants		
Faible risque	78	95,1
Risque modéré	4	4,9
Risque important	0	0,0
Calmants⁴		
Faible risque	72	88,9
Risque modéré	9	11,1
Risque important	0	0,0
Hallucinogènes		
Faible risque	65	79,3
Risque modéré	16	19,5
Risque important	1	1,2
Opiacés		
Faible risque	70	85,4
Risque modéré	6	7,3

Variables	<i>n</i> (/82)	%
Risque important	6	7,3
Autres drogues		
Faible risque	77	69,5
Risque modéré	21	25,6
Risque important	4	4,9

Note : ⁴ *n*=81

2.4 Conclusion

Le portrait des participants présenté dans ce rapport repose sur des données préliminaires, celui-ci devra être complété lorsque la collecte de donnée sera terminée et des comparaisons entre les jeunes participants qui fréquentent le programme TAPAJ et les autres participants qui fréquentent des organismes de réduction des méfaits à Montréal pourront être réalisées.

Tout de même, quelques constats se dégagent de ces résultats préliminaires. Ce portrait met en lumière que les jeunes rejoints sont effectivement en situation de précarité sociale. Tout près de la moitié n'ont pas leur diplôme d'études secondaire et un peu plus de la moitié rapportent l'aide sociale comme principale source de revenu. La diversité des lieux de résidence rapportés illustre que plusieurs jeunes participants sont confrontés à de l'instabilité résidentielle. D'ailleurs, la moitié de ces jeunes adultes ont été des adolescents sous la protection de la jeunesse, ce qui met en lumière aussi qu'ils ont été exposés au cours de leur vie à diverses situations sociales et familiales représentant un risque pour leur développement. Près de la moitié des jeunes qui fréquentent TAPAJ le font depuis deux ans et plus, ce qui illustre également que la nécessité de recourir à un emploi à bas seuil peut s'inscrire dans la durée, en cohérence avec le constat que la précarité sociale et l'usage de drogues sont typiquement associés pour les jeunes à des besoins complexes au long cours. Sur le plan de l'usage de SPA, on note qu'une majorité des participants rapportent un risque modéré ou important au regard d'au moins une substance, le cannabis étant la substance regroupant le plus de jeunes qui pourraient bénéficier d'une intervention précoce ou de traitement en dépendance. La consommation d'une diversité de SPA chez un certain nombre de jeunes est aussi à souligner. Ces données confirment aussi la pertinence d'offrir à des jeunes en situation de précarité un travail à bas seuil d'exigence dans une perspective de réduction des méfaits, leur permettant de gérer leur consommation dans un cadre de travail rémunéré à la journée.

De même, il faut soulever que l'échantillon de l'étude est composé de seulement 21% de femmes, ce qui reflète par ailleurs la composition des jeunes qui fréquentent le programme TAPAJ et les ressources en

réduction des méfaits à Montréal et de manière plus large les services en dépendance. Les jeunes femmes qui consomment des SPA tendent à moins utiliser les services en dépendance et de réduction des méfaits. Les stratégies pour mieux les rejoindre sont à explorer et il s'avère important d'examiner comment l'offre de services devrait être adaptée afin de mieux répondre à leurs besoins.

Notons aussi que le quart de l'échantillon rapportent une autre orientation sexuelle que celle qui est majoritaire dans la population, soit autre qu'hétérosexuelle. Aussi, sept jeunes de l'échantillon de 82 participants font partie des minorités de genre. Ce constat confirme que les jeunes de minorités sexuelles et de genre sont plus souvent confrontés que les autres jeunes à des conditions de précarité compte tenu notamment de leur plus grand risque de vivre des expériences de stigmatisation et d'exclusion. Ces résultats éclairent toute l'importance pour les organismes de réduction des méfaits d'offrir des services accueillants et ouverts qui prennent en compte les besoins spécifiques des personnes de minorités sexuelles et de genre.

2.5 Bibliographie

- Fetterman, D. M. (2014). Empowerment evaluation theories, principles, concepts and steps. Dans : Fetterman, D. M., Kaftarian, S. J., Wandersman, A. *Empowerment Evaluation: Knowledge and Tools for Self-Assessment*. London, Sage Publications.
- Wandersman, A., Snell-Johns, J., Lentz, B. E., Fetterman, D., Keener, D. C., Livet, M., Imm, P. S. & Flaspohler, P. (2005). The principles of empowerment evaluation. Dans: Fetterman, D. & Wandersman, A. *Empowerment evaluation principles in practice*. New York-London. The Guilford Press.

3 SYNTHÈSE PRÉLIMINAIRE : L'EXPÉRIENCE DU TRAVAIL À BAS SEUIL D'EXIGENCE DANS LES TRAJECTOIRES DE TRAVAIL DES JEUNES EN PRÉCARITÉ SOCIALE ET LES LIENS AVEC LES TRAJECTOIRES DE CONSOMMATION DE SUBSTANCES PSYCHOACTIVES

Villela Guilhon, A. C., Bertrand, K., Wagner, V., Knight, S., Flores-Aranda, J., Goyette, M., Milot, D.-M., Tremblay, J.

3.1 Objectifs

Cette étude doctorale est associée au plus large projet « L'emploi à bas seuil comme levier d'intervention pour réduire les méfaits liés à l'usage de substances psychoactives et favoriser la santé globale des jeunes en situation de précarité sociale : comprendre et agir (Projet TAPAJ – Phase 1) » (chercheuse principale : Pre Karine Bertrand). Ce rapport porte sur le volet qualitatif de l'étude qui permet de répondre, à partir de l'analyse de la perspective des jeunes eux-mêmes, aux deux objectifs généraux du plus large projet : Mieux comprendre chez des jeunes usagers de drogues en situation de précarité sociale, inscrits dans un programme de réduction des méfaits basé sur le travail à bas seuil (TAPAJ) : a) les liens entre l'évolution des trajectoires d'usage d'alcool et/ou de drogue et des conduites à risque associées, relationnelles et de travail; et b) l'influence de l'implication dans le programme TAPAJ sur l'usage de SPA, sur les conduites à risque associées et sur la santé globale, incluant ses dimensions physiques, psychologiques et sociales.

3.1.1 Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques poursuivis dans le cadre de ce volet qualitatif du projet sont :

- I. Comprendre les significations du travail chez les jeunes en précarité sociale.
- II. Décrire et mieux saisir les trajectoires de travail de ces jeunes ainsi que les liens avec leurs trajectoires de consommation de substances psychoactives (SPA).

- III. Documenter la perspective des jeunes quant aux effets d'un programme d'offre de travail à bas seuil d'exigence, TAPAJ, sur leurs trajectoires de travail et les liens avec leurs trajectoires de consommation de SPA.

3.2 Bref rappel de la méthode

Il s'agit d'une étude qualitative de type descriptive et exploratoire, basée sur la perspective des usagers du programme TAPAJ (Travail alternatif payé à la journée). Des entrevues semi-dirigées ont été menées auprès de 23 jeunes fréquentant ce dispositif. Le recrutement a été fait à partir de l'échantillon des jeunes participants au volet quantitatif de la plus grande étude. De manière complémentaire, quelques participants ont été recrutés par le biais des intervenants du programme. Une analyse thématique des verbatim retranscrits a été menée et une attention spéciale a été portée aux influences dues à la participation au programme TAPAJ. Les résultats préliminaires de ces analyses ont été présentés au pair-chercheur intégré à l'équipe, soit un jeune ayant déjà participé à TAPAJ par le passé et impliqué dans toutes les étapes du plus large projet. Les résultats ont également été présentés aux jeunes *tapajeurs* participant au panel de recherche du plus large projet. Ces deux démarches ont permis des échanges entourant l'interprétation des résultats et la bonification des conclusions, à partir de la perspective de jeunes ayant déjà été impliqués dans le programme TAPAJ, engagés dans les modalités de recherche participative du plus large projet.

3.3 Résultats : faits saillants

3.3.1 Description de l'échantillon

L'échantillon est composé de 23 participants qui ont l'âge moyen de 24,65 ans ($ET = 3,62$). La proportion de participants de genre masculin est de 82,6% ($n = 19$), deux participantes s'identifient au genre féminin et deux participants se sont déclaré.e.s transgenres (1 masculin et 1 féminin). Un peu plus de la moitié des jeunes n'ont pas complété le secondaire ($n = 12$; 52,2%). Plus de la moitié des jeunes ($n=15$; 65,2 %) ont déjà été sous la protection de la jeunesse, ces derniers ayant aussi été la plupart du temps placés ($n=12$; 52,2%). La totalité des jeunes a plusieurs sources de revenus. Presque la moitié (47,8%) ont reçu la prestation du Programme d'aide sociale dans les trois derniers mois, 30% ont fait de la quête et 5 % du

squeegee. Enfin, relativement à l'implication dans le programme TAPAJ, six sont impliqués depuis moins d'un an, quatre entre un et deux ans et 10 depuis plus de deux ans ($n = 20$). Il faut noter que cette implication peut être intermittente (p.ex. quelques plateaux à chaque été) ou plus prolongée et continue (volet 2). Les participants du volet 1 (plateaux de travail payés à la journée) ont indiqué avoir réalisé une moyenne de 4,06 plateaux de travail ($n = 18$; $Min = 1$; $Max = 14$), sur les trois derniers mois. En ce qui concerne les participants impliqués sur la même période dans le volet 2 (impliquant des contrats de travail plus longs et une action plus globale sur les conditions de vie, $n = 3$), ces derniers ont mentionné avoir accompli une moyenne de 10,83 contrats de travail ($ET = 8,78$; $Min = 3$; $Max = 20$).

3.3.2 La signification du travail

3.3.2.1 La définition subjective du travail : qu'est-ce qu'un travail pour les jeunes?

Les réponses obtenues montrent que les jeunes associent souvent le travail avant tout au fait d'occuper un emploi formel et rémunéré. Pour eux, le travail est surtout une source d'argent attaché à une obligation, des tâches à accomplir pour recevoir une paye. Certains éléments sont souvent mentionnés comme faisant partie de la définition donnée, par exemple, le fait d'avoir un patron, être payé à l'heure pour accomplir des tâches et d'avoir un encadrement. Pour certains jeunes, le travail est défini comme quelque chose qui se fait tous les jours, pour toute la vie, jusqu'à la retraite. Cet engagement à long terme est perçu comme trop lourd et plutôt d'une façon négative.

Selon la perception des jeunes, le travail les empêche de profiter de la vie. Entre autres, les moments passés au travail sont souvent perçus comme du temps dépensé en détriment du temps de loisir. Le travail est très souvent dissocié de la notion du plaisir et n'est pas pensé d'une façon explicite comme un outil favorisant la construction d'une identité sociale (par exemple, être un cuisinier, un ouvrier, un préposé).

Cette définition du travail contraste avec la signification de TAPAJ, qui est perçu comme une expérience distincte, différente de celle du travail. Plusieurs jeunes mentionnent que les plateaux de travail payés à la journée seraient trop faciles pour être un « vrai job ». Leurs participations au programme sont plutôt associées à des moments de plaisir et soutien. D'autres activités lucratives, telle que la vente de drogues, ne sont pas non plus considérées comme un « vrai travail » par la plupart des participants.. De fait, certains perçoivent cette activité comme trop autonome et moins exigeante qu'un « vrai travail » ou encore ils soulignent le caractère illégal de l'activité pour l'exclure de leur définition de travail. Quelques jeunes considèrent les études comme du travail surtout à cause de l'effort qu'ils doivent y consacrer. Plus rarement, les jeunes mentionnent les travaux autonomes comme du « vrai travail ». Cependant, les jeunes qui en ont eu l'expérience disent qu'ils n'ont pas pu continuer, car ce type de travail ne leur donne pas assez d'argent pour vivre.

Les propos d'un jeune mettent en lumière que la représentation d'un travail idéal, projeté dans le futur, peut être plus positive que leur conception du travail tel qu'ils l'ont expérimenté jusqu'à maintenant. Derrière l'idée de « Vivre pour travailler versus travailler pour vivre », le jeune propose que le travail soit un choix, une source de plaisir et une façon de contribuer à la société. Pour que le travail puisse occuper cette place, un revenu minimal devrait assurer la survie des tous les citoyens.

Ainsi, en dissonance avec les récits des expériences actuelles, certains jeunes ont une perception positive du travail pour l'avenir : ils disent qu'ils seraient contents de faire un travail qu'ils aiment. Cependant, cette possibilité est toujours placée dans un futur plus ou moins distant et flou. Le retour aux études est souvent soulevé comme une condition préalable pour accéder à un travail plus apprécié et valorisant.

3.3.2.2 L'articulation entre travail et mode de vie

La grande majorité des jeunes sont très critiques sur le modèle du travail tel que conçu dans notre société. Les jeunes disent souvent se sentir comme étant juste une pièce de plus sur une chaîne de productivité et en conséquence ne se sentent pas reconnus ni motivés dans le cadre de leur expérience de travail. Selon eux, le fait de se sentir être un « bouche trou » ou « juste un chiffre » est un facteur important qui a contribué à divers moments de leur trajectoire à leur décision de quitter leur emploi. La notion de carrière ou d'une progression professionnelle est rarement prise en compte par les jeunes, même si quelques participants ont déjà vécu l'expérience d'une progression de carrière (par exemple, dans le crime organisé, dans la restauration).

En plus, les jeunes déplorent que leur salaire provenant du travail leur permettrait tout juste de survivre dans un mode de vie standard (se payer un logement, des factures, payer des impôts, faire l'épicerie). À cette connexion "travail-argent-survie", les jeunes rencontrés ajoutent des expériences des travaux mal payés et parfois même des situations d'exploitation et de manque de respect de leurs droits.

Pour une bonne part des jeunes, la notion du travail est associée à un mode de vie de la norme, ce qui est assez éloigné de leur mode de vie actuel. En fait, soit cette idée d'un mode de vie standard ne les intéresse pas, soit ils ne croient pas pouvoir réussir à s'intégrer dans un tel mode de vie. Dans tous les cas, cela ne semble pas être un objectif à court terme pour une bonne partie des jeunes rencontrés. Certainement, toutes les contraintes que ce mode de vie standard impose constituent un obstacle significatif pour ces jeunes qui connaissent des conditions de vie très difficiles. En plus, il semble que pour quelques participants l'équation standard où l'on doit sacrifier le présent pour le futur ne fait pas de sens, puisque les jeunes ont une perception du futur comme incertain, ainsi les bénéfices à long terme ne sont pas garantis.

Les travaux quotidiens payés à la journée dans le cadre de TAPAJ seraient donc plus adaptés aux contextes de vie de ces jeunes, puisque le programme n'exige pas d'engagement à long terme et donne accès à la paye tout de suite après les plateaux. Pour la grande majorité des jeunes, l'argent reçu à TAPAJ est à dépenser à très court terme pour combler leurs besoins immédiats (manger, produits d'hygiène ou même des cigarettes ou de petites quantités de SPA).

3.3.2.3 Les relations sociales au travail

Les relations sociales au travail représentent un aspect très important pour la grande majorité des jeunes. En général, les expériences des jeunes sont perçues comme très marquées par des relations de pouvoir verticales, souvent mal gérées à la fois par les jeunes et par les chefs/employeurs. Celles-ci sont également associées à des vécus de préjugés, de stigmatisation, de mépris, d'incompréhension de leurs contextes de vie difficile, voire d'injustice, de maltraitance et d'abus (formations non payées, tâches hors contrat). La grande majorité des jeunes disent que ces expériences relationnelles marquées par des inégalités influencent directement leurs décisions passées à l'effet de quitter leur emploi.

Par le travail, les jeunes ont néanmoins l'opportunité de côtoyer des gens qui sont dans un autre mode de vie et, même si certains jeunes se sentent jugés et mal compris, d'autres perçoivent que le fait d'avoir un travail leur permettent de voir des gens, de sortir de l'isolement et de faire de nouvelles connaissances. Quelques jeunes ressentent ces bénéfices dès qu'ils rejoignent un nouvel emploi, mais au fil du temps, ils se sentent peu appartenir à cet environnement et finissent par quitter le travail.

Selon la quasi-totalité des jeunes, les bonnes relations sociales à TAPAJ sont une source importante de motivation pour fréquenter le programme. En fait, plusieurs jeunes nomment de façon explicite avoir eu des expériences agréables à TAPAJ et des vécus désagréables dans les relations de travail en dehors du programme. Le fait qu'ils se sentent écoutés, compris, fait en sorte qu'ils perçoivent avoir « leur place » à TAPAJ. Certains jeunes gardent par ailleurs contact avec le programme, et les intervenants, pour plusieurs années.

Les relations sociales jouent un rôle important à la fois pour accéder au travail et à TAPAJ. Les jeunes mentionnent en effet souvent le fait d'être référés par des gens de leur entourage.

Tableau 3. 1 - Comparaison « travail au sens large » et « travail dans le cadre de TAPAJ »

Définition du travail	
Marché du travail	TAPAJ
Engagement au long cours	Il n'y a pas d'obligation d'engagement dans la durée
Plusieurs heures de travail	Courts plateaux de travail (volet 1)
Relations de pouvoir très marquées	Relations amicales (entre un contexte d'intervention et milieu de travail)
L'articulation entre les activités de travail et le mode de vie	
Paie mensuelle	Paie journalière juste après le travail
Sentiment d'être jugé	Sentiment d'être accueilli, compris
Contraintes irréalistes pour certains jeunes (être à l'heure, se laver tous les jours, laver l'uniforme de travail)	Bas seuil d'exigence (large accès, pas d'exigence d'abstinence, ni d'expériences ou formations préalables)
Exigence d'abstinence assez fréquente	L'usage de drogues est toléré, bien que balisé
Les relations sociales au travail	
Très encadrées	Contacts humains facilités
Relations de pouvoir verticales et très marquées	Relations de pouvoir plus horizontales
Valeurs liées au monde du travail (productivité)	Valeurs de TAPAJ (<i>Empowerment</i> – pouvoir d'agir-autonomie)

3.3.3 Trajectoires de travail

3.3.3.1 Premières expériences de travail

L'analyse des trajectoires de travail des jeunes montre une diversité de modalités conduisant au premier contact avec le monde du travail. Nous pouvons ici classer ces portes d'entrée en trois groupes: les expériences de bénévolat, les stages et les programmes de formation, ainsi que l'entrée directe sur le marché du travail. Les premiers contacts avec le monde du travail ont lieu assez tôt dans les trajectoires des jeunes rencontrés (entre 14 et 16 ans).

3.3.3.2 Accès au marché du travail

La grande majorité des jeunes rencontrés disent ne pas avoir de difficultés pour se trouver un emploi à Montréal. Cependant, cela n'est pas une réalité pour tous les jeunes et cette facilité d'accès concerne surtout certains types d'emploi (payés au salaire minimum, avec peu d'autonomie et peu de pouvoir de décision).

Le domaine de la restauration est le plus accessible aux jeunes interviewés. En général, les emplois offerts dans le domaine n'exigent pas de formation préalable, puisque les formations nécessaires sont offertes sur place. Cependant, les jeunes disent que ce type d'emploi est mal payé et très répétitif et ils n'y restent pas longtemps.

Certains jeunes ont recours à des services d'agence de placement. Selon eux, l'avantage des agences est la facilité de poser sa candidature à une seule place, la rapidité pour se faire embaucher et la diversité des modalités de travail proposées. Par contre, les emplois trouvés par des agences de placement sont souvent mal rémunérés et ceux-ci ont une fonction transitoire pour les jeunes : ils restent peu de temps et ne s'attachent pas à l'emploi.

Les programmes de pré-employabilité sont décrits par une grande partie des jeunes comme peu adaptés à leurs contextes de vie. Selon leurs perspectives, ce type de programme aiderait plutôt à préparer un CV et à se préparer pour des entrevues d'embauche, alors que leurs besoins sont beaucoup plus complexes. En plus, plusieurs disent se sentir souvent jugés et mal compris lorsqu'ils ont utilisé ce type de programme.

3.3.3.3 Maintien et départ du travail

La trajectoire de travail des jeunes que nous avons rencontrés est souvent marquée par une succession de plusieurs emplois de courte durée. Le maintien à l'emploi s'avère être un vrai défi. La décision de quitter l'emploi est souvent associée à de mauvaises ambiances de travail (par exemple, impliquant une compétition parmi les membres de l'équipe, du mépris, des relations de pouvoir très marquées, de l'abus) et à la difficulté de concilier leurs contextes de vie et le travail (notamment un manque d'argent pour

combler des besoins immédiats, pouvoir se laver, pouvoir laver le linge, devoir se réveiller à l'heure après avoir passé la nuit dans la rue, etc.).

Plutôt qu'un échec, plusieurs jeunes considèrent la décision de quitter l'emploi comme une démarche positive puisque cela représente des bénéfices pour leur santé (par exemple, moins de stress, plus de temps libre, moins des contraintes physiques, etc.). Divers jeunes disent ressentir beaucoup de pression psychologique pour être efficace au travail et ils se sentent alors très souvent mal préparés pour y faire face.

Plusieurs jeunes montrent un rapport ambivalent à la routine apportée par le fait d'avoir un travail. Elle est vue à la fois comme un facteur organisateur qui apporte de la stabilité et comme quelque chose d'ennuyant et de difficile à supporter. Plusieurs disent que le travail est trop routinier et qu'ils ont besoin de plus d'action pour se sentir motivés. En conséquence, un travail à temps plein est souvent perçu de façon négative, comme trop lourd, ou juste comme un objectif présent dans un avenir lointain.

En général, la trajectoire de travail des jeunes présente des phases plus ou moins instables. Les périodes sans travail sont marquées par des contextes de vies très instables où les jeunes ne sont ni en emploi ni en formation (NEET). En fait, leurs contextes de vie (par exemple, situation d'itinérance, problèmes judiciaires ou de santé, consommation intense de SPA, etc.) ne leur permettent pas d'aller chercher des emplois stables. Très souvent plusieurs de ces difficultés s'accumulent en aggravant les conditions de vie des jeunes.

3.3.3.4 La consommation de SPA et le travail

À l'exception d'un jeune, tous disent avoir ou avoir eu une consommation intensive de SPA, avec des difficultés à la gérer. Les jeunes rapportent leurs consommations comme faisant partie intégrante de leurs contextes de vie et parfois comme un outil de survie pour faire face aux conditions extrêmes qu'ils doivent affronter (par exemple, dormir dans la rue, se réchauffer, rester réveiller pour travailler, etc.).

La grande majorité dit faire la séparation entre le travail et la consommation. Cependant quelques jeunes disent avoir eu des problèmes au travail (absentéisme, retards) à des moments où une intensité de consommation de SPA coexistait avec des conditions de vie très précaires. Quelques jeunes disent avoir dû arrêter de travailler en lien avec leurs usages excessifs de SPA (par exemple, cure de désintoxication, passage en cour ou en prison).

Pour quelques jeunes, le fait de consommer des SPA est un moyen de créer des liens avec des collègues de travail ou occasionnellement se faire référer à un emploi. Quelques jeunes perçoivent que certains types d'emploi favorise leur consommation (notamment les bars pour l'alcool, le déménagement pour les stimulants) ce qui entraîne une aggravation de leur consommation et des conséquences associées e : absentéisme, retards à répétition, être intoxiqués sur le lieu de travail, etc.

3.3.4 L'insertion du travail à bas-seuil d'exigence dans la trajectoire de travail des jeunes en précarité sociale

3.3.4.1 À quel moment les jeunes cherchent TAPAJ?

On constate que TAPAJ est rarement la première expérience de travail des jeunes interviewés. Cependant, les jeunes entrent en contact avec le programme TAPAJ lors de de transitions de vie importantes. Le programme s'insère dans la trajectoire des jeunes à des moments de grande précarité sociale, où les jeunes éprouvent un besoin urgent d'argent pour combler des besoins de base (par exemple, manger, se prendre une chambre d'hôtel pour dormir ou obtenir une petite quantité de SPA). Beaucoup y vont dans des moments où ils sont en situation d'itinérance, soit « dans la rue » ou encore dans un logement précaire (notamment, maisons de chambre, chez des amis, dans des refuges, des auberges). Pour ces jeunes, les programmes comme TAPAJ sont leurs seuls moyens d'avoir une source de revenus légaux, rapidement, sans l'obligation de s'engager dans la durée, puisque leurs conditions ne le permettent pas.

Plusieurs jeunes ont un premier contact avec le programme juste après avoir déménagé à Montréal, sans réelles ressources (notamment, de logement stable, de travail, et aucun réseau social). TAPAJ devient pour eux un premier point de repère pour se faire des contacts. D'autres jeunes y entrent après avoir quitté les programmes de soutien post DPJ et TAPAJ devient un premier contact « hors réseaux ». Pour ces groupes de jeunes, les plateaux de travail à l'extérieur (aménagement des ruelles) permettent aussi de connaître la ville.

Quelques jeunes disent avoir connu TAPAJ à des moments où ils étaient en fugue de la DPJ, venaient de sortir de prison, des soins intensifs en psychiatrie ou attendaient un passage en cour. D'autres encore initient une première expérience à TAPAJ à des moments où leurs conditions de santé physique ou psychologique ne leur permettaient pas de chercher un travail régulier.

La quasi-totalité des participants viennent pour la première fois en étant référés par des connaissances qui fréquentent aussi TAPAJ, ou par des refuges. Moins souvent, les jeunes disent être référés par d'autres organismes communautaires. Certains viennent de façon intermittente (par exemple, à chaque été), d'autres ont déjà dès le départ l'objectif de passer des plateaux journaliers (volet 1) à des contrats (volet 2).

3.3.4.2 Pourquoi les jeunes fréquentent TAPAJ?

La principale raison qui attire les jeunes à TAPAJ est un besoin urgent d'argent, et la possibilité d'y accéder sans avoir recours à des activités illégales ou à la marge de la légalité (quête, *squeegie*, travail du sexe, vente de drogues). TAPAJ est donc un dépannage économique très important pour les jeunes.

Cependant, cela n'est pas l'unique raison qui les amène à s'inscrire au programme. TAPAJ est aussi une source de soutien. Quelques fois cet appui se traduit par le simple fait de se mettre à l'abri des préjugés auxquels ils sont exposés dans la rue, de pouvoir être acceptés tels qu'ils sont.

TAPAJ est aussi un levier pour d'autres actions, comme le fait de recevoir un appui pour réaliser des démarches administratives, rechercher un logement ou encore un travail.

3.3.4.2.1 L'apport matériel

Le fait que TAPAJ soit payé à la journée attire les jeunes qui sont dans l'urgence d'avoir une entrée d'argent immédiate. Une grande majorité des jeunes disent qu'ils ne peuvent pas se permettre d'attendre deux semaines pour recevoir la paye d'un travail régulier. Plusieurs jeunes perçoivent qu'attendre deux semaines est trop compliqué, compte tenu des incertitudes de la vie. Pourtant, TAPAJ est rarement l'unique source d'argent des jeunes. L'ensemble de ces sources ne sort néanmoins pas les jeunes de la pauvreté, mais leur permet de survivre. Parfois, une opportunité de plus, comme un plateau de travail payé 20 dollars permet d'arrondir le budget et d'avoir une petite marge pour s'acheter d'autres choses qui ne rentrent pas dans leur budget très restreint.

Même si la grande majorité des jeunes préfèrent recevoir de l'argent à la journée, quelques jeunes font accumuler leurs rémunérations pour recevoir un plus gros montant après avoir fait plusieurs plateaux. Cette stratégie permet aux jeunes d'achever des objectifs plus conséquents ne s'inscrivant pas dans l'optique de la survie immédiate (s'acheter un cellulaire, payer ses tickets, payer des prêts études).

3.3.4.2.2 Le bas seuil d'exigence

Le fait que TAPAJ offre des plateaux journaliers, de courte durée (environ 3 heures) et à des horaires flexibles permet à davantage de jeunes d'y participer. Plusieurs jeunes disent avoir besoin de temps libre pour gérer leurs vies, souvent sous un mode d'urgence (par exemple, se trouver un logement pour la nuit, manger, se laver). Une partie des jeunes ont d'autres activités à côté (incluant du travail partiel, la participation à des essais cliniques, l'école) et certains ressentent le fait de ne pas avoir à s'engager comme une liberté favorisant leur bien-être.

TAPAJ n'exige pas d'expérience de travail ni de formation préalable. En général, les tâches demandées sont simples et bien claires, ce qui favorise des expériences positives chez des jeunes qui ont souvent un vécu d'échecs ou un sentiment d'inefficacité personnelle.

La consommation de SPA fait partie de la vie de ces jeunes, avec plus ou moins d'intensité selon le moment de vie. L'approche en réduction de méfaits, et notamment le fait que l'abstinence ne soit pas exigée, qu'il n'y ait pas de jugement moral sur leur situation, est associée à l'idée d'un profond respect à leur égard. En conséquence, la grande majorité des jeunes disent qu'ils n'utilisent en retour jamais de drogues au cours des plateaux des travaux par respect. Le fait que les jeunes ne soient pas obligés d'en parler, mais qu'ils le peuvent s'ils le veulent est aussi apprécié. Le fait que les plateaux de TAPAJ soient courts permet

aux jeunes qui sont en usage actif de SPA de ne pas tomber en manque et de gérer leurs consommations hors du temps dédié au travail.

3.3.4.2.3 L'importance de la qualité des liens développés avec les intervenants et les jeunes

L'ambiance a été mentionnée par tous les jeunes rencontrés comme une importante raison de venir à TAPAJ. En faisant la différence des expériences préalables de travail, même si les tâches ne sont pas toujours plaisantes, l'ambiance permet aux jeunes d'avoir une expérience de travail plaisante, où ils se sentent écoutés, compris et acceptés. Les intervenants jouent un rôle essentiel pour créer cette ambiance et certains éléments (par exemple, le fait que les intervenants exécutent les mêmes tâches qu'eux, aiment ce qu'ils font et ont à peu près le même âge qu'eux) diminuent la force des rapports de pouvoir et sont ainsi nommés par les jeunes comme importantes pour favoriser les bonnes relations de travail. Le fait que les intervenants ne posent pas de questions personnelles rassurent les jeunes, puisqu'ils se sentent moins exposés, surtout pour les jeunes avec des expériences de traitement en santé mentale et dépendance.

L'opportunité de passer du temps avec d'autres jeunes dans une ambiance de travail décontractée et de collaboration permet de développer des liens de solidarité, nommés comme précieux pour les jeunes qui sont dans la rue. Ces jeunes disent que les plateaux de TAPAJ sont une rare opportunité d'être avec d'autres jeunes dans une ambiance autre que celle où ils se trouvent habituellement dans la rue. Pour des jeunes qui sont très isolés, TAPAJ est parfois la seule occasion de côtoyer d'autres personnes. Cependant, il faut noter que cette ambiance est moins présente sur les plateaux d'hiver qui en général se résument à des activités plus individuelles telles que du pelletage de neige en extérieur.

Le programme TAPAJ réalise aussi des activités de loisir ouvertes à tous. Les jeunes qui y participent disent que c'est l'occasion de parler aux intervenants dans un cadre plus informel, de prendre une pause des *binges* (frénésie) de la vie dans la rue et d'avoir d'autres sources de plaisir que la drogue. Une bonne partie des jeunes disent utiliser les espaces de TAPAJ pour se réchauffer, utiliser l'ordinateur ou juste pour prendre une pause. Cette variété de contacts avec le programme fortifie les liens à long terme entre les jeunes et le programme.

3.3.4.2.4 Effets perçus et démarches pour améliorer les conditions de vie

Certaines raisons de venir à TAPAJ ne sont pas présentes dès le premier contact avec le programme. Elles constituent plutôt des retombées inattendues pour les jeunes, et au fil de temps, deviennent aussi une source de motivation.

Certains jeunes soulignent les effets positifs pour leur santé mentale, en lien par exemple avec le fait de se changer les idées, de diminuer l'auto-critique, ou encore de briser son isolement. Pour une bonne partie des jeunes, TAPAJ permet de plus de mettre en pratique leurs valeurs liées à l'écologie, leur désir

d'aider la planète, en réalisant des tâches de nettoyage, de recyclage, de jardinage ou liées à l'agriculture. Quelques jeunes perçoivent qu'avoir une journée productive augmente l'estime de soi. Un jeune a bien illustré son expérience à TAPAJ en disant que faire la quête lui donne bien de l'argent, mais puisqu'il se fait souvent mal considéré dans ces conditions, les retombées ne sont pas le même pour l'estime de soi que celles obtenues de par son implication dans le programme TAPAJ.

Les jeunes qui veulent rentrer sur le marché du travail disent que TAPAJ leur permet de faire une pause de leur quotidienne et de prendre du temps pour planifier l'avenir, notamment de décider de ce qu'ils veulent faire. D'une façon plus pratique la variété des tâches favorise l'exposition à d'autres expériences de travail qui leur permettent à la fois d'être plus outillés pour le marché de travail et en même temps, de découvrir les activités qui leur plaisent. Certains jeunes apprécient surtout le fait que le programme TAPAJ leur permet un retour graduel et souple sur le marché de travail.

Une bonne partie des jeunes ont des liens depuis longtemps avec le programme. Ce lien favorise le fait qu'ils y fassent recours au moment où ils sont prêts à faire des démarches plus marquées en faveur de changements dans leur vie (incluant notamment le fait de payer les tickets reçus par le passé, retourner à l'école, obtenir un logement plus permanent, faire diverses démarches et documents administratifs, etc.). Enfin, pour quelques jeunes du volet 2, le lien avec les intervenants (cadre permanent) est important pour qu'ils se sentent reconnus et soutenus dans leurs démarches.

3.4 Conclusion

L'analyse de la perspective des jeunes au regard de leur trajectoire de travail et concernant l'influence de TAPAJ sur ces trajectoires permet de dégager quelques pistes pour bonifier les interventions de type bas seuil basé sur l'emploi pour les jeunes en situation de précarité sociale.

D'abord, les résultats appuient la pertinence du recours à un programme de réduction des méfaits basé sur l'emploi à bas seul, puisque TAPAJ permet à la fois de rejoindre des jeunes en situation de précarité en répondant à leurs besoins immédiats et prioritaires nécessitant l'accès à un revenu, tout en les engageant, dans un second temps, pour certains, dans une démarche qui contribue à leur bien-être global. Ces résultats éclairent aussi certains des ingrédients de succès reliés à l'expérience largement positive qui est rapportée par l'ensemble des participants au regard de leur implication dans TAPAJ :

- I. Le dépannage économique permettant de répondre à des besoins de base
- II. Le soutien des intervenants entourant l'amélioration de leurs conditions de vie en facilitant des démarches administratives et l'accès à des services (ex. : en lien avec le logement, la recherche d'emploi, le paiement de dettes, etc.)
- III. Un milieu accueillant et sécuritaire à l'abri des expériences de stigmatisation auxquelles ils sont exposés dans la rue

- IV. Le bas seuil d'exigence entourant la prestation de travail, incluant la tolérance de la consommation, la durée réduite du plateau de travail et à rémunération à la journée, le soutien des intervenants lors de la prestation de travail, facilitant la possibilité de vivre une expérience de travail différente et valorisante, reliée à un succès plutôt qu'une expérience d'échec et du sentiment d'être exploité.
- V. L'importance de la qualité des liens développés avec les intervenants et les jeunes, caractérisés par des rapports de pouvoir égalitaires, le respect et le soutien, type d'expérience qui contraste avec les expériences de conflits interpersonnels et abus de pouvoir vécus au cours de leur trajectoire.

3.4.1 Recommandations

La présentation des résultats de ce volet qualitatif du projet au panel de recherche composé de jeunes ayant utilisé le programme TAPAJ et au pair-chercheur permet également de bonifier les conclusions en soulignant des pistes d'amélioration du programme.

3.4.1.1 Proposer une offre d'activités diversifiées et accessibles

Augmenter le nombre de places, le nombre de plateaux, la diversité des tâches offertes, en considérant pleinement leur accessibilité

Le nombre des places disponibles pour les plateaux de travail payés à la journée est limité, et ne permet pas de répondre à la demande actuelle. Une plus grande diversité des tâches, pendant toutes les saisons, serait aussi à envisager. Une attention particulière devrait être portée à offrir des tâches adaptées aux besoins particuliers de certains jeunes (notamment ceux à mobilité réduite). Un autre facteur qui limite l'accès de certains jeunes est la distance. Pour faciliter l'accès de ceux qui habitent plus loin du centre-ville de Montréal, ou en région, il serait important d'offrir des programmes équivalents à TAPAJ dans d'autres régions. En ce qui concerne l'accès au volet 2, il serait pertinent d'établir des critères d'accès clairs, et de proposer une plus grande disponibilité des contrats offerts dans le cadre de cette seconde modalité d'intervention.

3.4.1.2 Rejoindre ceux qui en ont le plus besoin

Maintenir la perspective du bas seuil d'exigences pour rejoindre la population qui en a le plus besoin.

Le programme a des critères d'inclusion larges et cohérents avec l'approche à bas seuil d'exigences. Il est important de transmettre de manière claire que l'unique objectif des jeunes intégrant le programme n'est pas de rentrer dans le monde du travail classique.

Cependant, TAPAJ se trouve au carrefour des valeurs d'offre de travail à bas seuil d'exigence à une population vulnérable, à partir d'une perspective de santé, et des exigences de productivité des partenaires du marché de travail. Cette injonction crée une pression sur le service pour engager des jeunes plus disponibles et plus préparés surtout pour le volet 2. Il s'agit alors de veiller à maintenir l'insertion du programme dans l'approche à bas seuil d'exigences et la réduction des méfaits, par la consolidation de partenariats pertinents en lien avec les problématiques rencontrées par les jeunes. Enfin, proposer des interventions de médiation au sein du milieu de travail fréquenté par ces jeunes pourrait être envisagé dans la continuité de ce qui existe déjà. L'enjeu est également ici de pouvoir sensibiliser les partenaires du milieu de travail et des diverses autres ressources pertinentes, à la réalité des jeunes fréquentant le programme TAPAJ.

3.4.1.3 Fortifier les liens au long cours avec les jeunes

Maintenir et développer des stratégies pour garder les liens avec les jeunes

TAPAJ offre aux jeunes certaines activités (par exemple, des temps de repas collectifs, d'activités sportives et ludiques) hors du temps des plateaux de travail. Ces activités sont très appréciées par les jeunes et demeurent un outil important pour construire et maintenir le lien avec des jeunes.

D'autres activités d'*empowerment* pourraient aussi s'ajouter selon l'intérêt des jeunes. On pourrait notamment proposer le fait d'offrir des outils relatifs à la gestion des budgets personnels, des activités visant à l'information sur les droits, les devoirs, les démarches administratives, les instances de participation sociale. Inviter les jeunes à participer aux différents comités de gestion reliés au programme TAPAJ serait aussi une avenue pertinente.

3.4.1.4 Articulation des réseaux

Référer et accompagner les jeunes vers d'autres ressources

Une articulation plus robuste avec d'autres ressources serait envisagée pour permettre aux jeunes de circuler entre les différentes ressources dont ils pourraient avoir besoin. Certaines de ces ressources ont été nommées comme particulièrement nécessaires par les jeunes, telles que les banques alimentaires, les services de logement, les services gouvernementaux et le réseau de la santé. Pour les jeunes qui atteignent l'âge limite (30 ans) du programme, l'importance de cet arrimage est d'autant plus significative.

4 SYNTHÈSE PRÉLIMINAIRE : PROJET DE RECHERCHE POSTDOCTORAL « INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE, CONDUITES ADDICTIVES ET TEMPORALITÉS : PERSPECTIVES DE JEUNES ADULTES IMPLIQUÉS AU SEIN D'UN DISPOSITIF D'EMPLOI À BAS SEUIL A MONTRÉAL »

Wagner, V., Bertrand, K. Villela Guilhon, A. C., Knight, S. et Flores-Aranda, J.

4.1 Objectifs

S'insérant dans le plus large projet « L'emploi à bas seuil comme levier d'intervention pour réduire les méfaits liés à l'usage de substances psychoactives et favoriser la santé globale des jeunes en situation de précarité sociale : comprendre et agir (Projet TAPAJ – Phase 1)» (chercheuse principale : Pre Karine Bertrand), une étude postdoctorale a été menée. Ainsi, ce rapport porte sur le volet qualitatif de l'étude qui permet de répondre, à partir de l'analyse de la perspective des jeunes eux-mêmes, aux deux objectifs généraux du plus large projet : Mieux comprendre chez des jeunes usagers de drogues en situation de précarité sociale, inscrits dans un programme de réduction des méfaits basé sur le travail à bas seuil (TAPAJ) : a) les liens entre l'évolution des trajectoires d'usage d'alcool et/ou de drogue et des conduites à risque associées, relationnelles et de travail; et b) l'influence de l'implication dans le programme TAPAJ sur l'usage de SPA, sur les conduites à risque associées et sur la santé globale, incluant ses dimensions physiques, psychologiques et sociales.

L'objectif spécifique poursuivi dans le cadre de cette recherche postdoctorale associée au volet qualitatif du plus large projet est de décrire l'expérience individuelle au temps, définie ici comme la tendance individuelle à considérer et à se positionner à l'égard de son propre passé, présent et futur, de ces jeunes adultes en lien avec le programme TAPAJ (« Travail Alternatif Payé A la Journée). Ce dispositif est un programme à bas seuil d'exigences quant aux critères d'entrée et de rétention, axé sur l'emploi destiné aux jeunes de 16 à 30 ans en situation d'itinérance, situé à Montréal. Une attention particulière a également été portée sur l'évolution et les interrelations de cette expérience subjective au temps avec les trajectoires addictives et de réinsertion socioprofessionnelle.

4.2 Bref rappel de la méthode

Le présent travail de recherche s'inscrit dans un devis qualitatif et descriptif, visant, en lien avec nos objectifs de recherche, à mieux saisir la richesse de l'expérience des participants.

4.2.1 Déroulement et échantillonnage

La collecte de données associée à ce travail de recherche a débuté à la fin de l'automne 2018 pour s'achever en décembre 2019. Pour assurer le recrutement, des agents de recherche se sont rendus dans les locaux de Spectre de rue, une ressource communautaire située au centre-ville de Montréal et offrant le programme TAPAJ. Pour constituer l'échantillon, plusieurs critères d'inclusion ont été employés. Les participants devaient 1) être âgé entre 16 et 30 ans ; 2) avoir participé au minimum à trois activités de travail, au cours des trois derniers mois, organisées par le programme TAPAJ; 3) être francophone ou s'exprimer suffisamment bien en français ; et 4) être en mesure de fournir un consentement éclairé pour la participation à l'étude. Plusieurs critères de diversification ont été appliqués ultérieurement pour enrichir les données recueillies auprès de cette population (par exemple, l'âge, le genre, le degré d'exposition au programme TAPAJ, le profil de consommation de substances). Les intervenants ont contribué au recrutement en référant à l'équipe de recherche des jeunes correspondant notamment à ces critères de diversification. Tous les jeunes étaient par la suite contactés pour pouvoir leur apporter davantage d'informations, confirmer leur intérêt et leur consentement, et planifier leur participation. À la fin de l'entrevue, les participants recevaient 20 dollars canadiens en tant que compensation financière pour le temps accordé à la recherche.

4.2.2 Outils de collecte

Une entrevue semi-structurée d'une durée approximative de 90 minutes a constitué le principal outil de mesure. Cette dernière est venue explorer l'expérience subjective au temps, son lien avec les trajectoires addictives, de réinsertion socioprofessionnelle, et l'implication dans le programme TAPAJ (exemples de consigne : Comment est-ce que tu vois ton avenir ? Parle-moi de tes premières expériences avec les substances psychoactives ? Quels sont les impacts de TAPAJ, s'il y en a, et les changements sur ta vie depuis que tu es impliqué dans TAPAJ ? etc.). Toutes les entrevues étaient enregistrées avec l'accord des participants. Plusieurs courts questionnaires sont venus caractériser les participants sur le plan sociodémographique, du profil de consommation de substances psychoactives (*Alcohol, Smoking and Substance Involvement Screening Test*, ASSIST), et des perspectives temporelles, une mesure objectivable de la temporalité (*Zimbardo Time Perspective Inventory*, ZTPI).

4.2.3 Analyses réalisées

Toutes les entrevues ont été retranscrites et codées. Environ 15% du corpus a fait l'objet d'une procédure d'accord interjuges impliquant plusieurs membres de l'équipe de recherche pour valider la pertinence du codage. Nous avons ensuite réalisé une analyse thématique sur la totalité du corpus. Celle-ci avait pour enjeu de souligner les éléments récurrents des discours, les regrouper en catégorie de sens, et d'identifier les points de convergence et de divergence, en lien avec nos thématiques d'intérêt. Les autres informations (données sociodémographiques, profil de consommation de substances psychoactives, perspectives temporelles) ont fait l'objet d'une analyse statistique descriptive pour mieux caractériser notre échantillon.

4.3 Résultats : faits saillants

4.3.1 Portrait de l'échantillon

L'échantillon comporte 23 participants. Le *Tableau 4.1* présente les différentes caractéristiques sociodémographiques des participants. L'âge moyen est ici de 24,65 ans ($ET = 3,62$). Au total, 83% des participants sont de sexe masculin ($n = 19$). Deux participants de l'échantillon ont indiqué se définir par le genre non-binaire. Un peu plus de la moitié des jeunes a ici un niveau d'études inférieur au secondaire ($n = 12$; 52,2%). Si leur principale source de revenus est systématiquement d'origine légale, six d'entre eux font part de revenus provenant de sources illégales (par exemple, le vol, le recel, la fraude, la quête, la vente de drogues ou le travail du sexe). Par rapport à l'implication dans le programme TAPAJ, sur les trois derniers mois, les participants du volet 1 (consistant en des plateaux de travail payés à la journée) sur lesquels nous avons des données ($n = 18$) ont indiqué avoir réalisé une moyenne de 4,06 plateaux de travail ($ET = 4,32$; $Min = 1$; $Max = 14$). En ce qui concerne les participants impliqués sur la même période dans le volet 2 (impliquant des contrats de travail plus longs et une action plus globale sur les conditions de vie, $n = 3$), ces derniers ont mentionné avoir accompli une moyenne de 10,83 contrats de travail ($ET = 8,78$; $Min = 3$; $Max = 20$).

Tableau 4. 1 - Caractéristiques sociodémographiques de l'échantillon – volet qualitatif

Variable	<i>M</i>	<i>ET</i>	Min	Max
Âge	24,65	3,62	19	32

Variables	<i>n</i>	%
	<i>(/23)</i>	
Sexe		
Masculin	19	82,6
Féminin	4	17,4
Situation amoureuse		
Célibataire	17	73,9
En couple	6	26,1
Enfants		
Oui	3	13,0
Non	20	87,0
Niveau d'éducation		
Secondaire non complété	12	52,2
Secondaire complété (études générales ou professionnelles)	7	30,3
Études supérieures (collège, université)	4	17,4
Principale source de revenus (trois derniers mois) ¹		
Aides gouvernementales (aide sociale, chômage, prêts et bourses)	10	43,4
Emplois (travail occasionnel, temps partiel, temps plein)	6	26,0
TAPAJ	3	13,0
Soutien de la famille	1	4,3

Variables	<i>n</i>	%
	(/23)	
Principal lieu de résidence (trois derniers mois) ¹		
Son propre appartement/maison	4	20,0
Chez des parents/la famille, des amis	6	30,0
Ressources d'hébergement (appartement supervisé/logement communautaire, refuge, foyer d'hébergement)	8	40,0
Rue (squat, parc, terminus, métro, auto, sauna, etc.)	2	10,0
Première implication dans TAPAJ ¹		
Moins d'un an	6	26,0
Un à deux ans	4	17,4
Plus de deux ans	10	43,4

Note : ¹ n=20

4.3.2 Profil de consommation de substances psychoactives

En lien avec le niveau de risque, relatif à la santé physique, mentale ou au fonctionnement social des individus, associé à l'usage de différentes substances psychoactives, on constate qu'un risque important concerne avant tout la consommation d'alcool (26,1%, $n = 6$). Parmi les autres catégories de substances auxquelles sont associées un niveau de risque important, on peut citer que cela concerne les participants consommant du tabac (13%, $n = 3$), du cannabis (13%, $n = 3$) ou des amphétamines (8,7%, $n = 2$). On note également la présence d'un niveau de risque modéré concernant les usages de tabac et de cannabis chez plus de la moitié de l'échantillon (60,9%, $n = 14$), suivis par les usages de cocaïne (31,8%, $n = 7$) et d'amphétamines (26,1%, $n = 6$). L'intégralité des données relatives aux consommations de substances psychoactives est rapportée au sein du *Tableau 4.2*.

Tableau 4. 2 - Niveau de risque lié à l'usage de substances psychoactives (ASSIST)

Variabes	n	%
	(/23)	
Tabac		
Faible risque	6	26,1
Risque modéré	14	60,9
Risque important	3	13,0
Alcool		
Faible risque	14	60,9
Risque modéré	3	13,0
Risque important	6	26,1
Cannabis		
Faible risque	6	26,1
Risque modéré	14	60,9
Risque important	3	13,0
Cocaïne¹		
Faible risque	14	63,6
Risque modéré	7	31,8
Risque important	1	4,5
Amphétamine		
Faible risque	15	65,2
Risque modéré	6	26,1
Risque important	2	8,7
Solvants		
Faible risque	22	95,7
Risque modéré	1	4,3
Risque important	0	0,0

Variables	<i>n</i>	%
	(/23)	
Calmants		
Faible risque	19	82,6
Risque modéré	4	17,4
Risque important	0	0,0
Hallucinogènes		
Faible risque	19	82,6
Risque modéré	3	13,0
Risque important	1	4,3
Opiacés		
Faible risque	21	91,3
Risque modéré	2	8,7
Risque important	0	0,0
Autres drogues		
Faible risque	17	73,9
Risque modéré	4	17,4
Risque important	2	8,7

Note : ¹ n=22

4.3.3 Perspectives temporelles

Les scores des participants relatifs à la mesure des perspectives temporelles sont présentés au sein du *Tableau 4.3*. Si l'on se réfère à des données de la littérature, on constate que leur profil de temporalité est sensiblement différent de celui d'étudiants du même âge qu'eux. Nos participants présentent notamment des scores plus élevés en Présent fataliste (un présent marqué par un sentiment de résignation), Présent hédoniste (un quotidien axé sur la recherche du plaisir immédiat), mais plus faibles en Passé positif (un rapport agréable avec son histoire personnelle) et en Futur (la capacité à pouvoir se projeter vers l'avenir). Sur ces éléments, le profil de temporalité des jeunes adultes en situation

d'itinérance semble ici plus négatif. En revanche, ce dernier est plus positif que celui de personnes plus âgées en situation d'itinérance.

Tableau 4. 3 - Perspectives temporelles (ZTPI)

Variable	<i>M</i>	<i>ET</i>	Min	Max
Passé négatif	3.75	0.58	2.33	4.67
Passé positif	3.25	0.84	1.33	4.67
Présent hédoniste	3.42	0.71	1.33	4.67
Présent fataliste	2.68	0.76	1.67	4.33
Futur	3.73	0.63	2.67	5.00

Note : N = 20

4.4 Conclusion

En lien avec l'analyse qualitative des données, quatre axes thématiques ont émergé. Le premier axe aborde la manière dont le passé représente une instance évocatrice de déceptions et de désillusions pour les individus, mais qui permettra régulièrement aux jeunes de mieux s'adapter aux enjeux de leur vie quotidienne. Le second axe met davantage l'accent sur ce temps présent, sur les valeurs, préoccupations et besoins essentiels exprimés par les individus, en mettant en lumière la manière dont les jeunes vont s'adapter à celles-ci. Ensuite, le troisième axe explore plus avant le rapport à l'avenir des participants, leur capacité à se projeter vers le futur, selon quels objectifs et de quelle façon. Enfin, le dernier axe précise les impacts suggérés du programme TAPAJ sur cette expérience au temps et ces trajectoires individuelles, ainsi que l'incidence de ces évolutions éventuelles sur l'implication des jeunes dans le dispositif. Pour des enjeux de synthèse, ces différents éléments seront intégrés sous la forme de faits saillants :

- I. Force est tout d'abord de constater que le passé de ces jeunes comprend souvent de nombreux événements de vie négatifs, synonymes d'instabilité, d'insatisfaction et de déception à un stade précoce de leur développement individuel, et qui continuent d'impacter leur existence au quotidien.
- II. Néanmoins, ce passé est intégré, selon certains d'entre eux, comme une dynamique structurante essentielle, car à force de résilience, ils ont appris à évoluer dans le monde, auprès des autres, ou encore à mieux délimiter leur identité personnelle et les valeurs qui leur sont chères.

- III. Au quotidien, diverses stratégies sont utilisées pour oublier ou au moins mieux supporter une existence tiraillée entre les enjeux de survie du quotidien et les réminiscences multiples, physiques, psychologiques, sociales ou encore judiciaires, du passé. Ces stratégies incluent par exemple, le temps passé entre pairs, la consommation de substances psychoactives, l'immersion dans des activités comme le travail, etc.
- IV. Pour beaucoup d'entre eux, l'accès à une source de rémunération légale, même à temps très partiel comme proposée par le programme TAPAJ, constitue un facteur protecteur vis-à-vis des conduites à risque, telle que la consommation de substances ou l'insertion dans la criminalité.
- V. La très large majorité des participants fait part de besoins complexes sur le plan matériel (comme l'alimentation, l'hébergement, des enjeux financiers et administratifs, etc.) ou humain (incluant le soutien émotionnel), ainsi que de valeurs individuelles qui ont une forte signification pour eux au quotidien : un besoin de reconnaissance, de liberté, de trouver en position de choisir et d'agir.
- VI. L'arrimage au programme TAPAJ permet déjà pour beaucoup de trouver une réponse à ces différents besoins matériels immédiats, le tout étant favorisé par un cadre souple et sécurisant particulièrement important pour eux. Cela vient alors réduire l'ampleur des préoccupations quotidiennes et offrir l'impulsion pour progressivement intégrer une nouvelle routine qui n'est plus totalement dédiée à la survie.
- VII. En lien avec les valeurs que les participants expriment, le programme TAPAJ constitue selon certains d'entre eux un espace privilégié où ils peuvent se sentir vraiment acceptés, où ils seront en mesure de socialiser et de bénéficier d'un soutien émotionnel important auprès de pairs et d'intervenants qui ont une connaissance et/ou une expérience similaire de ce vécu de la rue.
- VIII. De plus, l'insertion dans le programme est aussi associée au fait de progressivement retisser du lien et de la confiance, notamment vis-à-vis du milieu du travail, des autres, ou encore des services et intervenants, comme autant d'objets qui étaient jusqu'à présent sources de méfiance pour beaucoup de ces jeunes.
- IX. Ensuite, la capacité de ces jeunes à se projeter vers l'avenir semble dans l'ensemble encore relativement restreinte, ces derniers restant tiraillés par leurs souvenirs déçus du passé et les préoccupations quotidiennes évoquées ci-dessus. Le futur paraît souvent trop incertain ou menaçant pour justifier de planifier des actions en conséquence.
- X. Toutefois, certains notent que le fait de disposer d'objectifs désirables de vie, à court, moyen ou long terme, dans la sphère professionnelle, personnelle, sociale, peut représenter une source de motivation significative pour s'engager et faciliter un changement dans leurs trajectoires de vie.
- XI. Par son cadre apportant sécurité et stabilité, et les opportunités de développement offertes, les jeunes plus avancés dans celui-ci soulignent comment le programme TAPAJ a progressivement un impact sur l'image de soi, le sentiment d'accomplissement, et entraîne l'élargissement des aspirations et perspectives de vie.

4.4.1 Recommandations

Sur la base de ces données, plusieurs recommandations peuvent être suggérées afin d'améliorer l'offre d'intervention à destination des jeunes adultes en situation d'itinérance :

- I. De prime abord, compte tenu du degré de méfiance que peuvent exprimer certains jeunes à l'égard des services, et dans leurs relations avec autrui en règle générale, il semble déjà primordial de bâtir et maintenir un lien de confiance significatif avec ces derniers pour favoriser l'engagement, la rétention et les retombées des dispositifs offerts. Du côté institutionnel, il peut de plus être particulièrement significatif de veiller à expliciter avec précision les buts et la portée de l'action des organismes que les jeunes sont amenés à fréquenter, afin de limiter les fausses attentes qui vont les maintenir dans des schémas de déception et de désillusion. Du côté des intervenants, il faut également ne pas négliger l'importance pour les jeunes de disposer d'un ou plusieurs référents auxquels se référer, qui vont les aider d'une part à naviguer dans les services, et d'autre part, vont également constituer un point de repère stable, auquel ils peuvent se confier s'ils en ressentent l'envie et ainsi bénéficier d'un soutien émotionnel crucial.
- II. Il y a un enjeu à pouvoir répondre aux multiples besoins exprimés par les jeunes au quotidien : besoins de base tels qu'une aide alimentaire, des solutions d'hébergement ; des interventions psychosociales, médicales, en réduction des méfaits, etc. S'il n'est vraisemblablement pas possible d'offrir tous ces services en un seul lieu, les jeunes devraient pouvoir être référés et accompagnés tout du long auprès des ressources appropriées. Compte tenu de leur impact sur le quotidien de ces jeunes, et afin de réduire plus largement leurs incidences sur le changement à plus long terme, une attention spécifique devrait également être apportée aux incidences actuelles d'anciennes condamnations judiciaires et à la présence de dettes financières contractées plus tôt dans leur parcours.
- III. La prise en compte des valeurs individuelles chères aux jeunes, et notamment leur besoin de reconnaissance, de liberté, d'être en position de choisir et d'agir sur ce qui arrive dans leur existence, est particulièrement sensible compte tenu de leurs trajectoires de vie. Du point de vue interventionnel, il paraît alors essentiel d'être en mesure de les positionner au cœur de leur prise en charge. Les ressources déployées devraient graviter autour des jeunes, et non l'inverse. Leur prise en charge devrait véritablement s'envisager sous la forme d'une démarche de co-construction s'adaptant sans cesse à l'évolution au cours du temps des préoccupations et des objectifs personnels des jeunes.
- IV. Outre le fait de répondre à des enjeux matériels, sociaux et de santé, l'accompagnement offert à ces jeunes pourrait œuvrer, sur le plus long terme, à les aider à mieux intégrer leur histoire de vie, leurs expériences de la rue afin de mieux affronter le présent et préparer leur avenir. D'une part, il s'agit notamment d'identifier et de favoriser le recours à des stratégies d'adaptation bénéfiques, comme le soutien social déjà identifié par certains de ces jeunes. D'autre part, il y a un travail à

effectuer pour développer et renforcer le sentiment de résilience, d'efficacité personnelle et le pouvoir d'agir de ces jeunes. Ici, un objectif serait de construire et d'orienter l'accompagnement autour des forces et des savoirs individuels issus du vécu de ces jeunes. Différentes interventions s'inspirant de la psychologie positive, agissant spécifiquement sur la capacité de résilience, les notions d'espoir, d'acceptation positive du passé, peuvent notamment représenter des avenues prometteuses afin d'aider ces jeunes à passer d'une logique de survie à celle de la recherche d'une vie pleinement épanouissante.

- V. Enfin, il semble tout aussi important de travailler pour favoriser la capacité à aspirer des jeunes en faveur d'un avenir qui leur semble désirable, tout en tenant compte de leurs spécificités individuelles. Cela passe notamment par la diversification des expériences et par l'immersion dans des milieux, scolaires, sociaux, professionnels, auxquels ils n'avaient pas nécessairement accès auparavant. Cette démarche se doit d'être pleinement accompagnée afin que l'exploration de ces nouveaux horizons se fasse dans un cadre sécurisant pour ces derniers.

5 SYNTHÈSE PRÉLIMINAIRE : PANEL DES JEUNES

Villela Guilhon, A. C., Haig, T., Cournoyer Lemaire, E., Bertrand, K.

5.1 Contexte

Dans le cadre de la recherche « L'emploi à bas seuil comme levier d'intervention pour réduire les méfaits liés à l'usage de substances psychoactives (SPA) et favoriser la santé globale des jeunes en situation de précarité sociale : comprendre et agir » menée par Pre Karine Bertrand, un processus participatif a été conçu de façon à favoriser l'implication des jeunes inscrits au programme TAPAJ. Ces jeunes vivent une instabilité dans plusieurs sphères de leur vie (p. ex. usage problématique de substances psychoactives, faibles réseaux de soutien social, instabilité résidentielle, etc.), ce qui pose plusieurs défis pour l'implication des jeunes dans le cadre d'une recherche participative. En effet, le contexte de vie des jeunes peut limiter leur capacité à s'engager à long terme dans un processus de recherche participative, ce qui requiert la mise en place de conditions facilitantes permettant de soutenir cet engagement. Parmi celles-ci, nous retrouvons la nécessité d'adapter le langage utilisé vis-à-vis les jeunes, d'adapter le processus participatif en s'appuyant sur l'intérêt des jeunes, de mettre en place des modalités favorisant la participation et la prise de parole, ainsi que de reconnaître la contribution des jeunes à la recherche, notamment par l'attribution d'une compensation financière. La mise en place d'un panel d'utilisateurs a permis de répondre à certains de ces défis.

5.2 Bref rappel de la méthode

Basé sur l'approche participative de type *empowerment*, le panel est animé par deux membres de l'équipe de recherche. Les rencontres ont lieu dans le local d'un organisme partenaire au centre-ville de Montréal de sorte que le projet soit indépendant de TAPAJ. Ainsi, les participants peuvent aisément parler de leur expérience à TAPAJ, et ce, sans qu'il n'y ait de jugements ou de conséquences sur leur travail et les liens qu'ils entretiennent avec les intervenants de TAPAJ (p. ex. absentéisme).

Par l'entremise d'une modalité de recrutement en continu et de la participation à des rencontres à bas seuil d'exigence aux deux semaines, le panel permet de maintenir des liens avec les jeunes et de favoriser leur implication dans le processus participatif, sans que tous les individus n'aient l'obligation de se présenter à toutes les rencontres. Pour dédommager le temps associé à leur participation au panel et pour les remercier de leur contribution à la recherche, les participants reçoivent une compensation financière.

5.3 Résultats : faits saillants

5.3.1 Portrait de l'échantillon

Un questionnaire sociodémographique a été complété par chaque paneliste au moment de sa première participation. L'âge moyen est 25,67 ans ($n=7$; $ET = 3,085$). De plus, 83,3% des participants sont de sexe masculin, 83,3% sont célibataires et un peu plus de la moitié des jeunes n'ont pas complété leurs études secondaires (58,3%). La majorité des jeunes rapportent avoir des problèmes de santé mentale (54,5% diagnostiqués et 9,1% auto-diagnostiqués).

Par rapport au revenu mensuel, la moyenne est de 1 074,00 \$ ($ET = 353,95\$$) dans les trois derniers mois, et la durée du chèque mensuel (si bénéficiaire de sécurité du revenu) est en moyenne de 10,6 jours ($\pm 7,092$), ce qui oblige les jeunes à avoir d'autres sources de revenus. Les sources de revenus sont multiples et distribuées selon le *Tableau 5.1* (plusieurs choix possibles) :

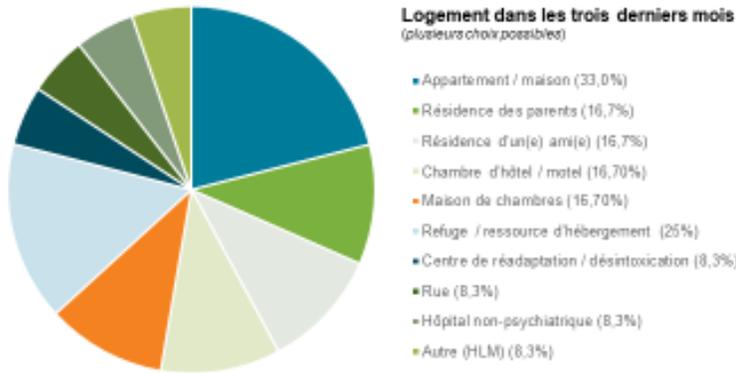
Tableau 5. 1 - Source de revenu principal

Type de revenu	%
Sécurité du revenu / Bien-être social	40,0
Prêts et bourses du gouvernement	10,0
Travail occasionnel ou autre	50,0
Données manquantes	16,7

Figure 5. 1 - Conditions de logement



Profil des panélistes (suite)



5.3.2 Retombées pour la recherche

Les participants au panel ont collaboré à la validation des outils de recherche et leur participation à l'interprétation et à la diffusion des résultats est prévue. Plusieurs facteurs (p. ex. implication des jeunes dans les prises de décisions, la transparence des animatrices par rapport aux objectifs de recherche, la réalisation d'activités concrètes et délimitées dans le temps) ont facilité la mise en place et le maintien du panel. Pour répondre à divers obstacles et défis éthiques (recrutement, représentativité, risque d'instrumentalisation, etc.), l'équipe de recherche s'est dotée d'un processus de réflexion critique et a aussi fait appel aux panélistes afin d'identifier des stratégies pour surmonter ces défis. Les résultats préliminaires du panel permettent de croire que cette stratégie favorisera plusieurs retombées positives à la fois pour les participants (p. ex. effets d'*empowerment* à court et à long terme) et pour la recherche (augmentation de sa validité et de sa pertinence).

En cohérence avec l'approche participative de ce projet, le panel d'utilisateurs a contribué avec l'équipe de chercheurs pour valider et bonifier les indicateurs et les outils de mesure retenus ainsi que les analyses liées à la modélisation de TAPAJ. Pour la phase 2 du présent projet, le panel d'utilisateurs était impliqué à toutes les étapes du processus de recherche (choix des nouveaux outils de recherche pour les suivis de 9 et 12 mois, guide d'entrevue pour le volet qualitatif, analyses et interprétation des données qualitatives, dissémination et échange de connaissances).

5.3.3 Projet photo

L'expression par la photo a été utilisée pour favoriser le pouvoir d'agir et la participation des panelistes. Au cours de cette activité, le thème de la précarité sociale a été choisi en groupe et des appareils photo jetables leur ont été distribués. Ensuite, les jeunes ont eu plusieurs semaines pour prendre des photos dans leur environnement qui représentent selon eux la précarité sociale. Suite à l'impression des photos, chaque paneliste a choisi une photo coup de cœur (i.e. qui est la plus significative pour lui / elle), et celle-ci a été discutée en groupe au cours de quelques rencontres. Au terme de ces discussions, les panelistes ont rédigé un texte pour décrire et expliquer leur photo. Les jeunes ont ensuite pris part à des discussions concernant la diffusion des résultats de cette activité, et ont proposé de réaliser une exposition lors d'un événement social tenu par le programme TAPAJ à Montréal.

Tout au long de ce processus, différents types d'enjeux ont été identifiés. Sur le plan conceptuel, le thème choisi, soit la précarité sociale, a été difficile à cerner et à contextualiser, tant pour les panelistes que les animatrices du panel. Le fait de prolonger l'activité sur plusieurs semaines a permis à tous d'expérimenter et d'observer l'environnement pour éventuellement parvenir à mieux définir ce terme. La structure de l'activité a toutefois posé des défis méthodologiques. Notamment, la durée prolongée de l'activité et sa réalisation en alternance avec d'autres travaux reliés à la recherche semble avoir mené à l'augmentation du taux d'attrition dans le groupe. Des délais causés notamment par l'impression des photos ont également influencé la durée de l'activité.

Cette activité a facilité la participation et l'*empowerment* des panelistes dans les rencontres, bien que leur participation ait été influencée par les intérêts de chacun. Par exemple, certaines personnes se sont senties plus interpellées que d'autres par ce type d'activité, ce qui a influencé leur participation au projet et ses retombées au niveau individuel.

Des enjeux éthiques ont aussi été observés, plus particulièrement en ce qui concerne la confidentialité par rapport à l'exposition de photos. En effet, certains éléments semblent avoir limité, pour certains, les bénéfices pouvant être tirés de la participation à l'activité. Par exemple, le nom des panelistes n'a pas été montré sur leur travail exposé alors que plusieurs auraient en fait apprécié avoir une telle reconnaissance pour le travail effectué.

Malgré ces enjeux, nous observons plusieurs éléments qui ont facilité la réalisation de l'activité. D'abord, le fait que les panelistes aient eux-mêmes fait le choix du thème à explorer a permis d'assurer sa pertinence au sein du groupe. De plus, des moyens se sont avérés utiles pour favoriser la compréhension du thème et de l'activité artistique par les panelistes. Par exemple, le fait d'avoir eu des discussions préalables au sujet de la précarité sociale, d'avoir visionné des exemples de réalisations artistiques produits par d'autres jeunes vivant dans cette situation, ainsi que d'avoir présenté et discuté des méthodes de recherche participative sont des éléments qui ont aidé les jeunes à comprendre le thème, le processus artistique et la façon dont il s'inscrit dans la recherche participative.

Les panelistes rapportent également des pistes de solutions pour faciliter la réalisation de projets artistiques futurs. Notamment, les panelistes rapportent que la réalisation d'un calendrier circonscrit dans

le temps et produit à l'avance en collaboration avec les jeunes, ainsi que de se concentrer sur une seule activité à la fois permettrait de mieux se concentrer à la tâche et d'être plus engagé dans sa réalisation. Enfin, des discussions préalables avec les panelistes ont permis d'identifier leurs besoins et de fournir l'encadrement et le matériel nécessaire à la réalisation de l'activité.

Cette activité s'est montrée très enrichissante et a mené à des retombées positives à la fois pour les panelistes, la communauté ayant assisté à l'exposition finale, et pour l'avancement des connaissances en recherche. Entre autres, pour les panelistes, ce type d'activité favorise l'*empowerment* via le développement de compétences en recherche, en prise de photos, en pensée critique et la valorisation des connaissances expérientielles. La photo a également facilité l'expression des jeunes quant à leur perception et leur expérience de la précarité sociale, ce qui contribue à enrichir les informations recueillies. Pour la recherche, l'identification des défis et des facilitateurs liés à la réalisation d'un tel processus permettra d'enrichir les connaissances sur les processus de recherche participative et de mieux adapter ce type de recherche aux populations en situation de précarité sociale dans le futur. D'ailleurs, cette activité ainsi que les défis et facilitateurs identifiés au cours de sa réalisation ont été présentés à la conférence « La recherche participative sur les dépendances et les inégalités sociales » le 16 décembre 2019 à Paris. Les panelistes ont d'ailleurs validé les informations avant qu'elles ne soient présentées à la conférence.

5.3.4 Activités scientifiques

Les panelistes ont été invités à participer à différentes activités à l'université (présentation de la recherche TAPAJ, visites pour connaître l'équipe). Pour les panelistes, cette activité a été perçue comme extrêmement valorisante, puis qu'ils ont pris conscience de la valeur de leurs contributions dans un cadre scientifique dans le contexte universitaire, ce qui est très éloigné de leur quotidien, voire inaccessible. Ces activités ont également permis à l'équipe de recherche d'interagir directement avec les panelistes, ce qui favorise leur intégration.

Une présentation scientifique a découlé de l'ensemble du processus du panel. « Le recours au panel d'usagers dans la recherche évaluative participative sur le programme TAPAJ comme stratégie pour rejoindre et engager des jeunes en précarité sociale » a été présenté dans le cadre de la Conférence « La recherche participative sur les dépendances et les inégalités sociales » le 16 décembre 2019 à Paris. Cette présentation a été validée auprès de panelistes ce qui a permis de faire une réflexion conjointe plus approfondie des enjeux du processus participatif.

5.3.5 Processus d'embauche de l'artiste

À l'étape de la vulgarisation et de la diffusion des résultats, un processus artistique est proposé aux jeunes. Pour ce faire un médiateur culturel /artiste a été embauché. Toutes les étapes du processus d'embauche ont été co-construites avec les jeunes du panel, comme suit :

5.3.5.1 Étape du lancement de l'appel d'offre

L'appel d'offre a été formulé à partir des critères suggérés par les panelistes, les animatrices du panel, la chercheuse principale et le coordonnateur de la recherche.

5.3.5.2 Étape de l'analyse des candidatures

Le dossier de chaque candidat (le courriel, la lettre de motivation, le CV et les documents complémentaires) a été imprimé et classé selon l'ordre de date de réception. À partir des dossiers, un profil de chaque candidat a été présenté aux panelistes dans le but de choisir 6 candidats pour passer une entrevue. Dû au volume d'information, l'intérêt et leurs disponibilités, les panelistes ont choisi de laisser la décision au coordonnateur de de la recherche. Ainsi, les dossiers ont été analysés et une ponctuation basée sur les critères discutés avec les panelistes a été attribué à chaque candidat. Une rencontre de concordance entre les animatrices et le coordonnateur du projet a été réalisée pour arriver à un consensus de 6 candidatures retenues pour l'étape des entrevues.

5.3.5.3 Étape des entrevues

Six personnes ont été vues individuellement en entrevue, et trois candidats ont été retenus pour la prochaine étape.

5.3.5.4 Étape finale

Les trois candidats retenus ont été invités à se présenter aux panelistes. Pendant les rencontres, chaque paneliste a pu poser librement ses questions. Cependant, pour favoriser leur participation, quelques questions ont été proposées à chacun des jeunes. Une grille de d'évaluation a été élaborée à partir des critères discutés et a été offerte aux panelistes pour guider leur choix de façon la plus neutre possible.

5.3.5.5 Consensus et prise de décision

Une rencontre de consensus, avec la présence du coordonnateur de la recherche, a été menée immédiatement après les présentations des candidats, avec l'objectif de prendre la décision finale sur le candidat sélectionné. La prise de décision en consensus consolide la pertinence et le pouvoir d'agir des panelistes par le partage du pouvoir décisionnel.

5.3.6 Recommandations des jeunes panelistes au programme TAPAJ

Les jeunes panelistes ont eu l'occasion de réfléchir sur le fonctionnement du programme TAPAJ, ses bénéfices et ses défis. Ils ont pu proposer des recommandations pour améliorer le programme selon leurs points de vue. Ces recommandations seront la base d'un document transmis à la gestion de TAPAJ. Elles pourront aussi inspirer le processus artistique mis en place pour la diffusion des résultats de la recherche.

5.4 Conclusion

Les jeunes panelistes ont pu vivre plusieurs étapes d'un processus de recherche et ont acquis une bonne réflexivité et esprit critique, et sont donc plus outillés pour participer à d'autres recherches. Selon la perception des panelistes, en tant que groupe ils sont plus familiers avec les enjeux de la recherche et fonctionnent bien ensemble. Ils se sentent en mesure de collaborer avec les gestionnaires du programme TAPAJ puisqu'ils ont déjà réfléchi à plusieurs éléments de programme.

L'équipe de recherche a réfléchi sur les enjeux de la recherche participative et chaque chercheur est aussi plus outillé pour faire d'autres recherches participatives et améliorer et augmenter le nombre de ce type de recherche au sein de la communauté scientifique.

Pour la suite, un processus artistique, la vulgarisation et la diffusion des résultats de la recherche sera co-construit avec les jeunes.

6 SYNTHÈSE PRÉLIMINAIRE : VOLET PARTICIPATIF – RENCONTRES AVEC LE PAIR CHERCHEUR

Villela Guilhon, A. C., Wagner, V., Haig, T., Bertrand, K.

6.1 Cadre général

Afin d'augmenter la validité du processus de recherche associé au projet « L'emploi à bas seuil comme levier d'intervention pour réduire les méfaits liés à l'usage de substances psychoactives et favoriser la santé globale des jeunes en situation de précarité sociale : comprendre et agir » (chercheuse principale : Pre Karine Bertrand), la contribution d'un pair chercheur a été sollicitée. En plus d'une implication initiale au moment du développement du protocole du plus large projet de recherche et des outils de collecte de données, ce dernier a notamment eu un rôle important dans la phase d'analyse des résultats, en particulier en lien avec le volet qualitatif du projet.

Le choix du pair chercheur a été fait dans la mesure où sa trajectoire de vie rejoint celles des jeunes constituant la population-cible à l'étude. Il a en effet vécu en situation de précarité et a régulièrement fréquenté lors de cette période le programme TAPAJ (« Travail Alternatif Payé A la Journée »), un dispositif à bas seuil d'exigences quant aux critères d'entrée et de rétention axé sur l'emploi destiné aux jeunes de 16 à 30 ans en situation d'itinérance, situé à Montréal. Compte tenu de son savoir expérientiel particulièrement riche, ainsi que de sa motivation et de son intérêt pour l'amélioration des pratiques d'intervention et des conditions de vie de ces jeunes, le choix de l'intégrer à l'équipe de recherche s'est révélé être un atout certain. A posteriori, sa participation a notamment permis de mieux accorder le projet de recherche à la réalité des jeunes en situation de précarité, d'accroître notre compréhension des normes implicites présentes au sein de ce milieu spécifique (dans le langage, les interactions sociales, les valeurs, etc.), puis de mieux mettre en relief certaines données vis-à-vis des trajectoires empruntées par ces jeunes participants au programme TAPAJ.

6.2 Déroulement des rencontres

Le pair-chercheur a été initialement impliqué dans le projet pilote portant sur la modélisation de TAPAJ à laquelle il a contribué de par divers échanges avec l'équipe de recherche, la co-construction et co-présentation d'un exposé oral dans une conférence internationale et la contribution au développement des guides et questionnaires à intégrer au protocole de recherche ayant été financé dans le cadre de TAPAJ, phase 1. Nous nous attarderons ici à la description détaillée de son implication à partir du moment où la première phase de recherche sur l'évaluation du programme TAPAJ a commencé.

Les six rencontres ont réuni ce pair chercheur ainsi qu'une étudiante au doctorat et un chercheur postdoctoral. Celles-ci duraient approximativement 2 heures, et avaient lieu au sein des locaux de l'Université de Sherbrooke (campus de Longueuil). Pour rejoindre ses disponibilités, ces rencontres avaient lieu en début de soirée. La fréquence et les objectifs des rencontres ont été établis selon les enjeux actuels rencontrés par la recherche (p.ex. : la nécessité de déterminer la pertinence d'un thème émergent, la signification de certains mots utilisés dans les entrevues). À la fin de chaque rencontre, le pair chercheur recevait une compensation financière pour le temps consacré au projet (20 dollars canadiens par heure). Dans le cas où il avait parfois à préparer ou réfléchir sur certains aspects associés au projet entre deux rencontres en présentiel (par exemple, un travail de réflexion sur une thématique d'analyse précise), il recevait en plus une compensation équivalente au temps estimé qui était consacré à ces tâches.

Nous proposons à présent de détailler succinctement le déroulement des différentes rencontres survenues jusqu'à ce jour :

- I. 1^{ère} rencontre (26 novembre 2019) : rencontre initiale, en présence du coordonateur du projet de recherche, afin de formaliser l'intégration du pair chercheur, clarifier les détails du travail à réaliser ensemble, ainsi que les enjeux pratiques tels que la compensation financière et l'organisation des rencontres.
- II. 2^{nde} rencontre (6 décembre 2019) : l'objectif a ici été de valider les thèmes émergents des analyses qualitatives associées au plus large projet de recherche. Pour cette rencontre, nous avons préparé en amont une section de verbatim représentant le thème des dettes financières contractées par les jeunes en situation d'itinérance. Le pair chercheur a pu commenter, au fil d'une lecture commune, et fait part de ses différentes suggestions. Ses contributions ont permis de bien mettre en lumière l'importance de disposer d'un « bon dossier de crédit » pour beaucoup de démarches au quotidien (par exemple, louer un appartement, ouvrir une ligne Internet/cellulaire), a fortiori pour quelqu'un s'inscrivant dans une démarche d'insertion socioprofessionnelle.
- III. 3^{ème} rencontre (20 décembre 2019): nous avons ici cherché à consulter le pair chercheur concernant l'intégration du questionnaire MINI (*Mini International Neuropsychiatric Interview*, un outil standardisé évaluant différentes problématiques de santé mentale) aux prochains temps de mesure associés au volet quantitatif du plus large projet de recherche (dans le cadre de la phase 2 du projet de recherche sur TAPAJ). À cette occasion, nous avons réalisé un court prétest, à la suite duquel le pair chercheur a pu proposer quelques bonifications et dimensions qui seraient pertinentes à intégrer dans ce même protocole quantitatif.
- IV. 4^{ème} rencontre (14 janvier 2020) : à la fin de la rencontre précédente, nous avons proposé au pair chercheur de lire une partie assez conséquente (une quinzaine de pages) d'un verbatim, pour qu'il puisse nous faire part de ses réflexions, librement et sans lui donner d'autres consignes trop spécifiques. Au cours de cette rencontre, nous avons donc cherché à recueillir les impressions du pair chercheur et de les croiser avec les thématiques dégagées lors de l'étape d'analyse qualitative.

- V. 5^{ème} rencontre (3 février 2020) : l'objectif de cette rencontre a été d'identifier, en partant du point de vue du pair chercheur, les constats les plus importants à faire ressortir sur la base de la totalité des données associées aux analyses qualitatives réalisées jusqu'à présent. Pour orienter la discussion, nous avons préparé en avance différentes feuilles représentant les grands thèmes (c'est-à-dire, le travail, le programme TAPAJ, la consommation de substances psychoactives, le contexte de vie). Les différents constats étaient ajoutés au fur et à mesure des échanges sur ces mêmes feuilles, selon le thème correspondant.
- VI. 6^{ème} rencontre (26 février 2020) : avec l'aide du pair chercheur, nous avons ici cherché à examiner l'utilisation du *slang*/jargon de la rue pour mieux contextualiser notre compréhension de la réalité quotidienne de ces jeunes. Concrètement, nous nous sommes appuyés sur certains mots-clés repérés dans les entrevues et les avons soumis au pair chercheur pour bénéficier de sa rétroaction sur leur signification et utilisation traditionnelle en situation réelle. Ces échanges ont notamment mis en lumière l'intrication émotionnelle et pragmatique derrière l'emploi de tel ou tel mot ou expression dans ce contexte de vie particulier.

6.3 Conclusion

Le processus participatif avec le pair chercheur a eu des retombés sur plusieurs sphères. Pour la recherche, la contribution du pair chercheur a participé à l'amélioration de l'analyse, de la pertinence des résultats et a ainsi augmenté la validité et la crédibilité de l'étude. Le chercheur postdoctoral et l'étudiante au doctorat ont pu expérimenter et se familiariser respectivement avec le processus participatif et pourront appliquer l'expertise acquise à de futures recherches. Le pair chercheur a pu devenir plus expérimenté quant au processus de la recherche et s'outiller également pour de prochaines implications dans un processus de recherche. Cette collaboration est d'ailleurs prévue pour toutes les étapes de recherche, notamment lorsqu'il s'agit de diffuser les résultats de la recherche.

7 SYNTHÈSE PRÉLIMINAIRE : ENTREVUES INDIVIDUELLES AVEC LES ACTEURS CLÉS – PHASE 1 : TAPAJ

Bertrand, K., Désilets, L., Flores-Aranda, J., Goyette, M., Milot, D.-M., Tremblay, J.

7.1 Objectif

À partir de la perspective des intervenants, des employeurs et des acteurs du milieu communautaire et de la santé et des services sociaux qui collaborent au programme TAPAJ, documenter les **effets positifs et négatifs du programme TAPAJ**, les **facilitateurs** et les **obstacles** à sa mise-en-œuvre, ainsi que les **enjeux de collaboration**.

7.2 Bref rappel de la méthode

Avec le soutien de l'équipe de Spectre de rue, une liste recensant les partenaires ($n = 13$) et les employeurs du volet 1 ($n = 8$) et du volet 2 ($n = 2$) du programme TAPAJ a été produite. Cette liste contient le nom et les coordonnées des personnes-ressources pour chacun de ces partenaires et employeurs.

Une invitation à participer à un groupe focalisé a été réalisée par contact téléphonique et par courriel. De cette invitation, 8 partenaires, 6 employeurs du volet 1 et 1 employeur du volet 2 ont témoigné un intérêt à participer. Deux personnes-ressources ont décliné l'invitation et 6 n'y ont pas répondu.

Considérant la pandémie, les groupes focalisés en présentiel ont été remplacés par des entrevues individuelles à distance. Parmi les personnes-ressources intéressées, 5 ont accepté de participer à l'entrevue individuelle à distance. Deux personnes-ressources du réseau de la santé et des services sociaux ont été relocalisées dans leur organisation, ne permettant pas de les rencontrer dans le contexte actuel.

Parallèlement, deux entrevues individuelles ont été réalisées avec les intervenants du programme TAPAJ (volet 1 et volet 2).

7.2.1 Profil des participants

Un total de **7 participants** ont été rencontrés à ce jour. On compte 2 intervenants de TAPAJ (Spectre de rue), 4 partenaires et 1 employeur du volet 2.

- I. Ils proviennent du secteur public ($n = 2$), du milieu communautaire - services liés à l'emploi ($n = 1$) et services liés à la santé, à la réduction des méfaits, à l'itinérance ou l'accès au logement, au soutien psychosocial ($n = 4$).

- II. Ils s'identifient comme femme ($n = 5$) et homme ($n = 2$).
- III. Ils occupent différents rôles au sein de l'organisation : coordonnateur ($n = 1$), chargé de projet ($n = 1$), intervenant ($n = 4$) et directeur ($n = 1$).
- IV. À la question : « De quelle façon votre organisation collabore-t-elle avec TAPAJ de Spectre de rue? (cochez tout ce qui s'applique) », ils ont répondu :
 - i. Nous référons des jeunes vers TAPAJ afin de participer aux plateaux de travail / contrats ($n = 2$)
 - ii. Des jeunes sont référés vers nous par TAPAJ afin de bénéficier de nos services ($n = 1$)
 - iii. Nous offrons des plateaux de travail dans le cadre de TAPAJ (volet 1) ($n = 2$)
 - iv. Nous offrons des contrats dans le cadre de TAPAJ (volet 2) ($n = 2$)
 - v. Nous offrons du soutien financier pour le paiement d'allocations aux jeunes dans le cadre de leur participation aux plateaux / contrats de TAPAJ ($n = 0$)
 - vi. Autre, spécifier ($n = 1$) : Une plage horaire pour les plateaux de travail est réservée à des groupes de l'organisme - entente entre l'organisme et SDR
 - vii. Ne s'applique pas pour Spectre de rue ($n = 2$)

7.3 Résultats : faits saillants

7.3.1 Les effets positifs et négatifs du programme TAPAJ chez...

- I. Les **jeunes** : 1) la (ré)insertion socioprofessionnelle des jeunes en difficulté; 2) répondre à un besoin; 3) développer des compétences professionnelles et de travail en équipe; 4) favoriser la confiance en soi et l'empowerment; 5) briser l'isolement; 6) réaliser de petits gains au quotidien pour mener à de grands gains personnels.
- II. Les **intervenants de TAPAJ et partenaires** : 1) création d'une complicité entre les jeunes et les intervenants; 2) les plateaux de travail comme levier d'intervention informelle et formelle.
- III. Les **employeurs** : 1) contribuer à l'insertion socioprofessionnelle des jeunes tout en comblant un besoin de main-d'œuvre de l'organisation.
- IV. La **communauté/collectivité** : 1) profiter d'un environnement sain et propre grâce au travail réalisé par les jeunes *tapajeurs*.

7.3.2 Les facilitateurs à sa mise-en-œuvre

- I. Les **modalités du programme** (durée et fréquence des plateaux de travail, faibles exigences pour y participer, rémunération en argent comptant, participation aux plateaux de travail sans obligation de participer à d'autres activités ou services offerts par Spectre de rue, nature des activités professionnelles liées au jardinage et à la ferme).
- II. Les **attitudes et compétences des intervenants de TAPAJ** (ouverture des intervenants, les habilités d'intervention et la capacité des intervenants à développer des liens de confiance avec les jeunes).

7.3.3 Les obstacles à sa mise-en-œuvre

- I. Les **modalités du programme**
 - i. Le mode d'inscription au plateau de travail crée des inégalités (ex. accès à un téléphone).
 - ii. La nature des activités professionnelles est peu diversifiée et rejoint principalement les personnes ayant une bonne capacité physique. Ce sont des tâches qui demandent peu de qualification et qui peuvent être moins attrayantes pour les *tapajeurs*.
 - iii. La fréquence des plateaux de travail offerts est moindre que la demande.
 - iv. Discontinuité de l'offre des plateaux de travail et contrats à travers le temps et selon les saisons.
 - v. La clientèle ciblée par les plateaux de travail (les groupes d'âges 18-23 ans et 24-30 ans sont fusionnés durant les plateaux de travail, alors que ces deux groupes vivent une réalité différente relativement à l'itinérance notamment).
- II. Les **obstacles organisationnels** comme le roulement de personnel, le déménagement des locaux, le manque de financement et de ressources humaines.
- III. Les **obstacles géographiques**. Les activités professionnelles se situent dans le quartier Ville-Marie ou à proximité de Spectre de rue, ce qui limite l'offre de plateaux de travail et les nouveaux partenariats).

7.3.4 Les enjeux de collaboration

Très peu d'enjeux de collaboration ont été nommés par les participants. Ils sont tous très satisfaits de la collaboration passée et actuelle entre Spectre de rue et leur organisation, notamment sur le plan de la communication, du travail réalisé dans le cadre des plateaux de travail et des ententes conclues.

Les enjeux suivants ont été nommés :

- I. Les **besoins de l'employeur versus l'offre de plateaux**. Spectre de rue offre des plateaux de travail qui répondent à un besoin ponctuel limité dans le temps (semaine, saison, durée du plateau de travail) et l'espace (quartier Ville-Marie), alors que certains employeurs ont besoin de main-d'œuvre de façon continue pour réaliser les tâches. Malgré cela, les employeurs mentionnent s'adapter facilement à cette offre de plateaux de travail.
- II. Certains employeurs mentionnent avoir un besoin de main-d'œuvre ponctuel, ce qui correspond à l'offre de plateaux de travail. Toutefois, la **communication** entre Spectre de rue et l'employeur peut être un défi dans ce contexte considérant que les besoins de l'employeur varient d'un jour à l'autre, d'une semaine à l'autre et selon les saisons.
- III. Certains partenaires ou employeurs peuvent parfois véhiculer aux *tapajeurs* des **messages contradictoires** aux valeurs de Spectre de rue lors des plateaux et contrats de travail.

7.4 Conclusion

À partir de la perspective des intervenants, des employeurs et des acteurs du milieu communautaire qui collaborent au programme TAPAJ, le programme TAPAJ basé sur l'approche du travail à bas seuil d'exigence répond à un réel besoin des jeunes en difficulté et contribue à leur réinsertion socioprofessionnelle. Par contre, la nature des activités professionnelles réalisées dans le cadre des volets 1 et 2 peut freiner certains jeunes à y participer, tout comme le monde d'inscription au programme.

De façon générale, les intervenants de TAPAJ, les employeurs et les partenaires du programme sont satisfaits de la collaboration existante entre leur organisation, qu'elle soit récente ou consolidée depuis plusieurs années. Les employeurs et partenaires du programme TAPAJ souhaitent poursuivre cette collaboration avec Spectre de rue et recommandent le programme TAPAJ à d'autres organisations.

7.4.1 Recommandations

Quelques **recommandations** pour améliorer la mise-en-œuvre du programme TAPAJ ont été proposées par les participants :

- I. composer les groupes pour les plateaux de travail (volet 1) selon l'âge de la clientèle;
- II. repenser les modes d'inscription pour un accès égalitaire au programme TAPAJ;
- III. créer de nouveaux partenariats pour des offrir des activités professionnelles plus diversifiées; et
- IV. préétablir un mode de communication entre Spectre de rue et les employeurs pour faciliter la collaboration.

Une initiative de l'Institut universitaire sur les dépendances (IUD), avec la précieuse collaboration de :

Santé Canada

Ministère de la Santé et des Services Sociaux du Québec

Université de Sherbrooke

Centre de recherche Charles-Le Moyne – Saguenay – Lac-Saint-Jean sur les innovations en santé (CR-CSIS)

Avec le soutien de la Direction de l'enseignement universitaire et de la recherche.

Mentions spéciales

« Les vues exprimées ici ne reflètent pas nécessairement celles de Santé Canada, ni celles du ministère de la Santé et des Services sociaux ni celles du CIUSSS du Centre-Sud de l'Île-de-Montréal. »



UNIVERSITÉ DE
SHERBROOKE